LETTRE

DE M. BACHER

A M. BOUVART.

LETTRE

De m. BACHER, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, à m.* BOUVART, *docteur-régent de la même faculté. Ce* 1er *janvier* 1782.

EXTRAIT DU JOURNAL DE MÉDECINE DU MOIS DE JANVIER 1782. *

LES regrets, monsieur, que la mort de m. l'Archevêque a excités sont en-

* Si un médecin circonspect doit ne pas importuner le public par des plaintes qui ne pourroient pas généralement intéresser, puisque le motif en seroit personnel, & que le but en deviendroit inutile, dès que le malade qui y a donné lieu n'existeroit plus; il y a aussi une circonstance qui oblige le médecin le plus réservé à faire part à ses confreres & au public de sa discussion, c'est quand elle les intéresse également, & je dois adresser celle-ci, par la voi de l'impression, à m. *Bouvart*, afin de le mettre dans la nécessité de me réfuter publiquement, ou d'avouer son erreur. Quoique son honnêteté & l'élévation de son caractere ne

core & ſeront long-temps préſents au public. On a beaucoup parlé de la maniere dont il avoit été traité, & de la différence des avis qui avoient partagé les médecins. Il eſt intéreſſant de fixer l'opinion générale ſur une pratique trop uſitée & trop malheureuſe pour qu'elle ne doive pas être examinée ſans préjugés; & ſi, dans l'exercice de la médecine, il peut être permis de ſuivre & ſoutenir empiriquement la pratique qui nous a été tranſmiſe par les anciens, & enſeignée dans les écoles, ce n'eſt que relativement aux maladies que nous guériſſons fréquemment & facilement. Mais dans les cas où l'obſervation ne nous fait connoître que des moyens cruels, dangereux & preſque toujours inſuffiſants, il faut recourir au raiſonnement. Quoiqu'il

---

permettent guere de douter qu'il ne le faſſe, néanmoins s'il négligeoit aſſez ſa gloire pour garder le ſilence, il faut prévenir ce médecin que ſon ſilence même deviendroit une réponſe poſitive; car il ne ſe déguiſera point que ma critique intéreſſe trop vivement la ſcience, pour qu'il puiſſe s'abſtenir de me répondre, à moins qu il ne ſache comment juſtifier ſes avis & ſon traitement.

Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré que j'ai mis le public en état de diſcuter les principes que j'établis, & d'apprécier leur ſolidité & leur avantage. C'eſt le vrai moyen de les faire bientôt & univerſellement admettre.

ſoit ſouvent très-difficile de déduire des connoiſſances générales de la médecine un raiſonnement ſatisfaiſant, & d'aſſeoir ſur cette baſe, même après le ſuccès, un jugement qui puiſſe guider en pareilles occaſions, ce n'eſt cependant que par cette voie qu'on peut enfin ſubſtituer à la routine une ſaine théorie, fondée ſur le réſultat des connoiſſances de l'économie animale, de l'action des remedes, & ſur le rapport fidéle & multiplié des obſervations. L'indéciſion des médecins, la diverſité de leurs opinions, quelques cures réelles opérées par le haſard, & bien plus ſouvent des exemples paſſagers de malades dont le ſymptôme le plus apparent a été pallié, la crédulité que l'envie de guérir fait naître, & dont l'effronterie & la témérité abuſent; ces motifs réunis ont de tout temps déterminé les hydropiques à ſouffrir la ſoif, & à s'abandonner à l'empiriſme. Je vous entretiendrai par la ſuite du danger des remedes que vous preſcrivez familiérement aux hydropiques. Pour fixer mieux votre attention, je me bornerai, dans cette premiere lettre, à vous prouver que l'abſtinence de la boiſſon eſt encore plus funeſte & plus cruelle dans la plûpart des hydropiſies, que dans la plûpart des autres maladies. En faiſant adopter cette vérité par mes confreres

& par le public, je rends service à la médecine & à l'humanité. Sans un motif aussi puissant, je m'abstiendrois d'écrire. L'habitude & le desir de vous estimer me rendirent d'abord incrédule sur la possibilité de vos propos sur mon compte ; votre âge, votre mérite, les services que vous avez rendus n'ont point tardé à réprimer en moi des sentiments que je n'éprouve jamais sans peine : mais plus votre opinion emprunte de crédit de votre réputation, plus je dois la combattre avec courage. Au reste, monsieur, si vous persistez à croire que mes principes soient dangereux, ou seulement peu importants, je vous prie de me juger avec sévérité, & de me répondre publiquement. Vous le devez ; car non-seulement je présente ces principes comme essentiels à l'art de guérir, mais ils commencent à être adoptés en Angleterre (1), en Allemagne (2), en France, & même à Paris (3).

(1) *Voyez* l'ouvrage de m. *Milman*, médecin du college de Londres, sous ce titre : *Animadversiones de naturâ hydropis, ejusque curatione.* 1779. A Londres, chez *Dodsley*.

(2) Les recherches sur les maladies chroniques, particuliérement sur les hydropisies, & sur les moyens de les guérir, 1776, chez *Didot*, quai des Augustins, ont été traduites à Berlin, 1780.

(3) *Voyez* la page (44).

Je commence par les détails hiſtoriques : je vais mettre dans mon récit autant de ſimplicité que de fidélité.

M. *de Montſauge* vint chez moi le 2 novembre, de la part de m. l'Archevêque, pour m'inviter à voir ce prélat à Conflans : je m'y rendis le lendemain. M. l'Archevêque avoit les jambes, les cuiſſes, les reins & le bas-ventre enflés ; ſes urines étoient rares, enflammées, d'une couleur brunâtre ; le pouls étoit plein, dur & fréquent, l'appétit perdu ; la nuit il y avoit de l'agitation, & le jour il ſurvenoit une forte propenſion au ſommeil. Tel eſt l'état dans lequel j'ai trouvé m. l'Archevêque à ma premiere viſite.

Je lui preſcrivis un régime humectant & rafraîchiſſant ; & comme le deſir de déſenfler lui faiſoit demander des diurétiques, je lui repréſentai que dans ſon état il ſeroit dangereux de provoquer les urines par un autre moyen que par les délayants ; qu'il devoit, pendant pluſieurs jours, ſe tenir uniquement à un régime humectant, boire au moins trois verres de limonnade le matin, trois verres d'eau avec du ſyrop de vinaigre le ſoir, manger beaucoup de fruits fondants, & ſur-tout du raiſin ; que ce n'étoit qu'après avoir obtenu une détente par ce régime, qu'il ſeroit permis d'évacuer, & qu'alors même

il ne falloit le faire que modérément & en évitant les remedes âcres. M. l'Archevêque me répondit qu'il avoit toute confiance en moi, qu'elle étoit fondée sur la guérison d'un hydropique de sa connoissance, & sur d'autres exemples que m. *de Montsauge* lui avoit cités ; qu'il craignoit les remedes âcres, puisque l'oxymel que m. *Bouvart* lui avoit fait prendre, lui avoit donné des angoisses & le hoquet.

Le 5 novembre, je reçus une lettre de m. l'Archevêque, par laquelle il me prioit de me rendre, le lendemain, à Conflans. Il me dit qu'il étoit un peu plus enflé, mais qu'il avoit eu sept heures d'un sommeil tranquille, & qu'il se sentoit moins mal à l'aise. Le 9 novembre, jour de notre premiere consultation, en arrivant à Conflans, nous trouvâmes m. l'Archevêque se promenant dans le jardin ; & comme vous vous le rappellez sans doute, monsieur, il monta l'escalier sans s'arrêter. En arrivant au sallon, il voulut lire le bulletin de m. le comte de Maurepas, il ne put en faire une lecture rapide, parce qu'il n'avoit point ses lunettes ; cependant, malgré cette raison, & quoique d'ailleurs il soit difficile, même pour ceux qui jouissent de la meilleure santé, de lire de suite, immédiatement après avoir monté un escalier fort haut,

vous vous êtes écrié, à pluſieus repriſes, *ah ! comme Monſeigneur étouffe ! ah ! Monſeigneur, comme vous êtes enflé !* Le lecteur devinera aiſément, & bientôt, la cauſe de ces exclamations. Rendus dans la chambre à coucher, j'ai fait un expoſé, à vous & à m. *Cochu*, des motifs qui m'avoient déterminé à preſcrire un régime délayant & rafraîchiſſant; & quoique l'enflure eût encore un peu augmenté, depuis ma ſeconde viſite, je conſeillai néanmoins d'inſiſter ſur le même régime; & en même temps je propoſai des bouillons apéritifs, en en proportionnant l'action à la tenſion des ſolides, à l'échauffement & à la tenacité des humeurs. Vous, monſieur, vous déſapprouvâtes mon avis, vous défendîtes la boiſſon, vous recommandâtes rigoureuſement l'uſage des alimens les plus ſecs, & au bouillon apéritif, que j'avois conſeillé, vous ſubſtituâtes 24 cuillerées de ſuc de cerfeuil paſſé ſur cent cloportes écraſées, en ajoutant 24 grains de ſel de genet au ſuc épuré. Ce remede étoit analogue au bouillon apéritif; il fut adopté par m. *Cochu* & par moi, qui deſirois trop vous ramener à mon avis pour vous contredire ſur une choſe indifférente. Relativement au ſujet de notre diſcuſſion, m. *Cochu*, tenta de concilier nos avis,

il ſouhaitoit bien que le malade fût rafraîchi ; mais il me propoſa de réduire, à moitié, les trois verres de limonade, & les trois verres d'eau & de ſirop de vinaigre, que j'avois conſeillé, pour les 24 heures ; vous répondîtes, à m. *Cochu*, que m. l'Archevêque étoit hydropique, qu'en conſéquence il devoit s'aſſujettir au régime le plus ſec, à l'abſtinence de toute autre boiſſon que de celle de 24 cuillerées de ſuc d'herbes pour les 24 heures. Malgré toute la déférence à laquelle la ſageſſe de vos conſeils m'avoit accoutumé depuis long-temps, je n'ai pu m'empêcher, pour cette fois, de vous faire des repréſentations ſur les inconvéniens, les tourmens, le danger & la terminaiſon funeſte qu'occaſionneroit le régime ſec, & en même temps j'inſiſtai ſur la néceſſité indiſpenſable de donner des boiſſons rafraîchiſſantes à un malade menacé d'inflammation. Nos deux avis furent ſoutenus aſſez vivement ; mais décemment, vous finîtes par garder le ſilence. Je m'adreſſai au malade, en lui diſant que je ne me flattois point de pouvoir, en cette occaſion, faire une juſte application du proverbe : *qui ne dit mot, conſent.* En effet, vous n'étiez point revenu à mon avis, quoique vous euſſiez ceſſé de répliquer. Le dîner ſuivit

la consultation, & ce dîner est remarquable. Malgré votre avis, m. l'Archevêque a bu, mais pour la derniere fois.

Avant de passer à la seconde consultation, je ferai observer qu'en rendant compte à mes confreres de ma conversation avec m. l'Archevêque, dans les deux visites où j'avois été appellé, sans eux; j'avois, dès ma premiere visite, exprimé, à m. l'Archevêque, le desir de me trouver avec M. *Cochu*, son médecin ordinaire, & m. *Bouvart*, son médecin consultant; & que j'avois ajouté à ma seconde visite, que malgré mon dévouement pour m. l'Archevêque, je ne le verrois plus sans mm. *Cochu* & *Bouvart*. A la fin de mon récit, m. l'Archevêque se leva, s'approcha de vous, & vous dit qu'à tous égards mon rapport étoit de la plus grande exactitude. Ceci, sans doute, est étranger au seul but de la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser; mais, monsieur, vous aimez ceux qui sont vrais & honnêtes; je serai toujours flatté que vous m'aimiez; & je ne suis pas moins jaloux de vous faire ressouvenir de mes égards, vis-à-vis de vous, que de vous convaincre de la solidité des principes, d'après lesquels je n'ai cessé de motiver mon avis.

Le 14 novembre, à huit heures du

matin, nous examinâmes m. l'Archevêque, nous nous assurâmes de la présence des eaux contenues dans le bas-ventre; de plus, m. *Cochu* & moi, nous trouvâmes, ainsi que nous en étions convaincus d'avance, des obstructions à la région du foie & de l'estomac, sur l'existence desquelles vous ne vous êtes point clairement expliqué; mais, en revanche, vous avez félicité le malade sur le prompt & heureux effet du suc de cerfeuil. Ce remede, disiez-vous, *passe mes espérances.* J'ai eu l'honneur de vous répondre, qu'il ne passoit point celles que j'avois conçues; & que s'il avoit mieux agi que vous ne l'aviez présumé, d'après votre expérience, c'étoit par ce que j'avois préparé, à son usage & à son effet, par le régime que j'avois indiqué; & qu'en suivant un régime précisément opposé, ce remede ne tarderoit pas à ne plus augmenter les urines, mais encore quelqu'approprié qu'il fût à l'état actuel du malade; il deviendroit bientôt préjudiciable en devenant trop actif, en raison de l'échauffement & de la tension que le régime sec devoit nécessairement produire. J'ai cru devoir ajouter, en présence de m. l'Archevêque, que le danger ne seroit point amené par l'enflure, mais par l'épaississement du sang, & par le dé-

ſéchement des viſceres. J'ai aſſuré, de plus, qu'il pouvoit guérir, mais par une méthode en tout oppoſée à la votre. Dans ce moment, vous me vîtes affecté, & mon émotion partoit de la certitude où j'étois que m. l'Archevêque pouvoit être guéri; & que malgré les eſpérances les mieux fondées, il alloit être victime de ſa confiance & de ſa perſévérance.

D'après le vœu de m. *Cochu*, m. l'Archevêque me propoſa de le tâter le 27 avant ſon lever. Je lui trouvai la région du foie & de l'eſtomac encore plus élevée, & ſur-tout plus dure que le 14, & je ne le diſſimulai point. M. *Picquet*, le chirurgien, crut devoir tranquilliſer m. l'Archevêque, en lui diſant : *cela ne ſera rien*. M. l'Archevêque s'étant aſſis ſur une chaiſe, m. *Picquet* lui porta la main ſur la région du foie, & dit une ſeconde fois : *cela ne ſera rien*. M. l'Archevêque deſiroit que je le palpaſſe dans cette ſituation; je lui fis obſerver que ce n'étoit pas ainſi qu'on pouvoit reconnoître l'état des viſceres. Il ſe leva précipitament, ſe jetta avec une vîteſſe & une légéreté ſinguliere ſur ſon lit, ſe retourna ſur le dos d'une maniere plus étonnante, d'un ſeul mouvement de toute ſa longueur; il me pria de le palper encore une fois; je l'exa-

minai avec la plus grande attention, & je l'assurai de nouveau qu'il avoit des obstructions; il en parut extraordinairement affecté. J'ai su depuis que c'étoit par une raison qui ne dépendoit nullement de son état, en supposant qu'il fût persuadé de l'existence des obstructions : mais m. l'Archevêque étoit agité, par la différence des opinions, sur un objet qu'il savoit être facile à décider par le tact seul. M. l'Archevêque se proposa de s'en rapporter à m. *Petit*. Il le desiroit de la maniere la plus pressante; cependant m. *Petit* ne fut appellé que cinq jours avant la mort de m. l'Archevêque.

Le trois décembre, je le vis pour la derniere fois; l'enflure étoit diminuée d'une maniere remarquable, les urines avoient été moins rares; vous jouissiez alors, monsieur, vous aviez cette gaité qui naît du contentement. Moi j'étois affligé, non pas de votre triomphe, mais du peu de durée qu'il devoit avoir, & du triste état dans lequel m. l'Archevêque alloit bientôt tomber. Je n'avois plus rien à lui dire; mais je devois ne rien taire à mm. les marquis *de Beaumont*, sur le danger éminent dans lequel se trouvoit le malade. Les urines étoient, à la vérité, moins rares, mais elles étoient

plus enflammées que jamais (1) ; la voix étoit caſſée, la peau brûlante, le pouls ſerré & fréquent ; la nuit fort agitée, le jour la propenſion au ſommeil étoit ſouvent inſurmontable. Ces ſymptômes me forçoient de reconnoître que les viſceres étoient déjà engorgés d'un ſang enflammé & réſineux.

Dans nos premieres entrevues, nous étions au moins d'accord ſur le point le plus ſatisfaiſant pour la famille de m. l'Archevêque, nous avions tous les deux donné des eſpérances. Mais, à ma derniere viſite, mon pronoſtic fut ſi différent du vôtre, que je devois être regardé comme un prophete de malheur quand tout annonçoit la proſpérité. Je ne fus plus appellé, mais m. l'Archevêque fut purgé. Il fut purgé le vendredi 7 décembre, deux jours après que les urines étoient devenues très-rares, & un mois après que vous l'aviez aſſujetti au régime le plus ſec.

Le médecin le plus ſévère n'eſt pas toujours inflexible ; auſſi aviez-vous, ſur les inſtances de m. *Cochu*, fait une exception en faveur de la purgation, & le

(1) Tous les médecins obſervateurs ſavent que dans les hydropiſies, lorſque les autres ſymptômes ſont défavorables, les urines en plus grande quantité annoncent une mort d'autant plus certaine & plus prochaine qu'elles ſont plus enflammées.

malade se réjouissoit d'être purgé afin de boire du bouillon aux herbes. Il desiroit la boisson si vivement, que les 24 cuillerées de suc d'herbes faisoient ses délices. Néanmoins vous vous êtes bientôt repenti d'avoir cédé aux représentations de m. *Cochu* : il n'obtint de vous le consentement que de paroles & non de fait. Quoiqu'il fut convenu & arrêté entre vous & m. *Cochu*, le jeudi 6 décembre au matin, que le malade prendroit du bouillon aux herbes après chaque évacuation, cependant vous êtes retourné à l'archevêché, & vous avez réduit la boisson, pour la journée de la médecine, à un petit bouillon & à un verre à ratafiat plein d'eau & de vin par moitié.

La médecine prise le vendredi 7, a purgé ; mais aussi a-t-elle produit du mal-être, de l'accablement & des irritations si soutenues, qu'en trois jours *l'épanchement de sérosité dans le ventre a si fort augmenté, & si rapidement, qu'il est survenu un assoupissement léthargique* (1). En conséquence, vous vous êtes déterminé le mardi 11, & le 4e jour après la purgation, à faire la ponction, qui a fourni huit pintes & demie

(1) *Voyez* le bulletin du 11 décembre, *journal de Paris* du mercredi 12 décembre.

de

de ſéroſité. Ici je m'arrête, monſieur, & je vous prie de remarquer que l'aſſoupiſſement ne tarda pas à devenir inſurmontable après la purgation, & qu'il augmenta en proportion de l'épanchement de ſéroſité (1). L'appoplexie ſuccéda promptement à la léthargie. Le mercredi à onze heures du ſoir, elle ſe termina par la mort.

Cette obſervation, monſieur, mérite de vous occuper. Vous ne pouvez même vous diſpenſer de faire part au public de vos réflexions. En les attendant, je vous ferai appercevoir une ſingularité : c'eſt que la différence même de votre traitement & du mien, a fait trouver deux analogies entre nous. Nous eſpérâmes en effet tous les deux de prolonger la vieilleſſe de m. l'Archevêque, & tous les deux nous lui conſeillâmes une méthode par laquelle l'enflure a augmenté. Cependans votre méthode & la mienne ſont oppoſées l'une à l'autre, autant par la nature des moyens, que par les ſenſations qu'ils excitent, & par leur réſultat final. Auſſi toute apparence de rapport relatif à la maladie de m. l'Archevêque ceſſeroit-elle entre nous, ſi cette obſervation

(1) Le lecteur ſera bientôt en état de juger lui-même pourquoi l'aſſoupiſſement a ſuivi les progrès de l'épanchement. *Voyez* pag. 41 & ſuiv.

ne nous engageoit tous les deux à rendre raiſon de nos avis. Vous le devez à vous-même, pour juſtifier l'aſſurance & la confiance avec laquelle vous avez donné des angoiſſes à un malade digne de toute votre attention, &, je vous le répete, vous le devez au public. Vous avez à réfuter, par la voie de l'impreſſion, mes principes; & il ne vous ſuffit point en ce moment d'avoir pluſieurs fois, dans des converſations, affirmé qu'ils étoient pernicieux. De mon côté, je dois rendre raiſon de mon avis, parce qu'en expoſant mes motifs, je me flatte de réſoudre des queſtions intéreſſantes; ſavoir: EST-IL AVANTAGEUX ET NÉCESSAIRE D'ASSUJETTIR LES HYDROPIQUES A L'ABSTINENCE DE LA BOISSON? EST-IL AVANTAGEUX ET NÉCESSAIRE DE LES LAISSER BOIRE, ET MÊME DE LES FAIRE BOIRE AU-DELA DE LEUR SOIF?

Ces deux queſtions contradictoires pouvoient être propoſées par des Académies, & je vous invitai, en préſence de m. *Cochu*, d'écrire, conjointement avec moi, trois lettres pour prier les facultés de médecine de Vienne, de Londres & de Paris, à proclamer ces queſtions, & à juger les mémoires qui leur ſeroient adreſſés: à cette condition, que celui de nous deux contre l'avis duquel les queſtions pro-

poſées ſeroient décidées, fourniroit une ſomme convenue pour les trois prix (1). Vous n'avez point accepté ma propoſition, & vous avez toujours continué de recommander l'abſtinence de la boiſſon. Mais il ne faut pas tarder davantage à faire connoître l'origine, les prétextes, l'inutilité, le tourment & le danger de cette pratique.

Comme le liquide eſt viſiblement ſurabondant dans les hydropiſies, il a paru naturel & conſéquent de ne pas en augmenter le volume par la boiſſon; & comme il y a des remedes qui poſſedent la vertu d'évacuer les eaux en grande quantité, ces remedes paroiſſoient très-fort convenir, puiſqu'ils diminuoient la maſſe de l'enflure. L'expérience a prouvé que l'abſtinence de la boiſſon & les hydragogues ont fait diſparoître, & même ſans retour, ces hydropiſies (2). En ne ſuivant que l'autopſie & l'expérience, on s'imaginoit ne pouvoir mieux faire que de s'en tenir à ce traitement; mais les connoiſſances de l'économie animale en

(1) J'ai cru devoir faire cette propoſition à m. *Bouvart* pour modérer ſa gaieté dans les diſcours qu'il s'eſt permis ſur mon compte chez ſes malades.

(2) Ces hydropiſies ſe guériſſent encore plus facilement & plus sûrement en permettant la boiſſon. *Voyez* pag. 47, & ma ſeconde lettre.

état de ſanté, de ſes dérangements qui décident l'état de maladie, appliquées aux diverſes hydropiſies devoient faire rechercher les raiſons qui rendoient ſi ſouvent ce traitement infructueux. Ces mêmes connoiſſances devoient faire juger ou du moins ſoupçonner, que la plûpart des hydropiſies n'étoient point mortelles par elles-mêmes; & conſéquemment on devoit reconnoître l'erreur de la pratique générale qui diminue & détruit les dernieres reſſources par les moyens avec leſquels elle tente de diſſiper cette maladie. Oui, c'eſt l'expérience même qui a induit en erreur, & qui a perpétué les préjugés ſur la théorie & la pratique univerſellement adoptés pour combattre les hydropiſies, & qui en a éloigné le traitement des principes les mieux reconnus. Les chaînes de l'habitude & de la routine étoient d'autant plus difficiles à briſer, que le volume de la tumeur hydropique, l'enflure qui choque conſtamment la vue & le tact, eſt ce qui inquiéte le plus ces malades, & qu'on a coutume de s'occuper plutôt du mal qui frappe les ſens, que de ſes cauſes qui ſont cachées. C'eſt ainſi qu'à raiſon de la préſence de l'eau qui forme l'enflure, & de l'extenſion des ſolides, on a cru devoir exclure la boiſſon, & particuliérement la boiſſon abondante;

on prescrivoit un régime sec, & on tourmentoit les hydropiques par une soif cruelle & d'autant plus opiniâtre, qu'on avoit des exemples d'hydropisies guéries par une diette sévere & séche. Les diurétiques les plus âcres & les purgatifs les plus violents étoient les plus employés, parce qu'ils pallioient effectivement le mal, & parce qu'ils opéroient d'une maniere satisfaisante pour les malades & les assistants qui ne savent juger de l'effet des remedes que par le mieux être du moment, ou la quantité des évacuations.

Les différentes tumeurs hydropiques que l'apparence confond, de sorte qu'elles semblent ne faire qu'une seule espece de maladie, présentent cependant une immense variété à l'égard de leurs causes, de leurs degrés, de leurs symptômes & de leurs complications, & conséquemment ces maladies demandent une méthode modifiée selon les différentes indications & toute l'attention d'un médecin éclairé. Effectivement l'expérience prouve que des hydropiques dont l'enflure est monstrueuse guérissent facilement, & même par différents moyens, tandis que d'autres hydropiques enveloppés d'une moindre masse d'enflure, sont dans un état très-incertain ou incurable.

On prescrit un régime sec pour remé-

dier au relâchement, prévenir & empêcher ſes effets ; mais au lieu d'atteindre le but qu'on ſe propoſe, on accélere la dépravation des humeurs déplacées, on rend ces humeurs plus tenaces, on deſſéche le ſang, & par conſéquent on augmente les engorgements & les obſtructions. L'hydropiſie, qui ſurvient après un pareil traitement, eſt très-difficile à guérir, ou même incurable, parce que les humeurs ont acquis un tel degré de tenacité, qu'il n'eſt plus poſſible de les ramener à la fluidité requiſe dans un corps déjà affoibli ou exceſſivement échauffé. L'épaiſſiſſement du ſang & la tenacité des humeurs ne peut qu'augmenter par les diurétiques. Vous ne devez donc plus être ſurpris, monſieur, du fâcheux effet que votre traitement vient de produire.

C'eſt ici le lieu de rapporter un paſſage du ſecond tome du *Recueil d'obſervations des hôpitaux militaires*. Voici comme m. *Richard* s'explique ſur les effets du régime ſec, « Outre le tourment qu'on fait ſouffrir aux hydropiques en les privant de la boiſſon : il eſt certain que cette privation, en augmentant leur ſouffrance, les rend d'ailleurs triſtes & mélancoliques, qu'elle détermine, accélere & augmente la fievre, qui, par la continuation de ce régime, devient de plus

en plus importante ; mais ces nouveaux ſymptômes s'accroiſſent encore, ſi l'hydropiſie dépend de la criſpation & du ſpaſme des ſolides : alors il en réſulte néceſſairement une augmentation d'engorgement dans les parties nobles, qui rend la maladie incurable, & en précipite la fin par les hémorrhagies, les inflammations & la gangrêne, qui en ſont les ſuites, preſqu'inévitables ». Sans doute les premiers accidents que m. l'Archevêque a éprouvé, vous ſont encore préſents, auſſi-bien que mon pronoſtic ; vous voyez donc que, juſqu'à la mort, les mêmes accidents ſe ſont ſuccédés ; & préciſément d'après le tableau que m. *Richard* en a tracé il y a dix ans. Je préſume qu'il commence trop à vous intéreſſer pour ne point l'achever.

« Le régime ſec & échauffant, continue m. *Richard*, n'a pu qu'augmenter tous ces accidents, ſi même il ne les a produits ; & quoiqu'on ne puiſſe dire poſitivement que la boiſſon les eût prévenus & détournés, il eſt cependant démontré que c'eſt le ſeul moyen capable de produire cet effet ; & qu'outre l'avantage de calmer & de diminuer les douleurs, avantage précieux, même dans les cas d'incurabilité de la maladie, elle a encore celui de concourrir puiſſamment à la réſolution des

engorgemens, en rendant les liqueurs plus uniformes, & de prévenir les criſpations & le deſſéchement des ſolides, plus communs dans l'hydropiſie qu'on ne le penſe, & qui ont toujours les ſuites les plus funeſtes ».

Les obſervations, qui ont été faites dans les hôpitaux militaires, prouvent évidemment la vérité & la ſûreté de cette doctrine. On voit, par ces obſervations, que la boiſſon faiſoit une partie eſſentielle de la cure, quoique la tenſion du ventre fût quelquefois au point de permettre l'opération de la paracenteſe; & le ſuccès a juſtifié l'opinion & la conduite de m. *Deſmilleville*, premier médecin de l'hôpital de Lille; de m. *Dehorne*, alors premier médecin de l'hôpital de Metz; de m. *Daignan*, alors médecin de l'hôpital militaire de Calais, & de m. *Bonafos*, profeſſeur & doyen de la faculté de médecine de Perpignan, & médecin de l'hôpital militaire.

Je vous rendrai compte, monſieur, du jugement de ces médecins, ſur les pilules toniques; mais mon but principal eſt de fixer d'abord votre attention ſur le régime ſec, & le régime humectant; & au riſque, en donnant trop d'extenſion à ma lettre, de diminuer l'intérêt des lecteurs pour notre diſcuſſion, je vous

communiquerai néanmoins d'autant plus volontiers l'extrait d'un écrit de m. *Bonafos*, en date du 14 mars 1777, que ce médecin me l'a adreſſé pour me faire part de ſon ſentiment ſur mes recherches, dont vous avez bien voulu accepter un exemplaire dans le temps : vous l'avez lu, puiſque vous m'avez fait l'honneur de me le dire ; mais vous n'avez jamais eu tort, conſéquemment jamais beſoin de revenir ſur vos pas ; & conſéquemment dans nos conſultations, vous deviez conſtamment garder un avis oppoſé à celui de m. *Bonafos*, qui étoit le mien ; je le rapporte avec d'autant plus de plaiſir, que m. *Bonafos* étoit perſuadé des avantages de la boiſſon, dans le traitement des hydropiſies, long-temps avant que j'euſſe l'honneur d'être en correſpondance avec lui. Voici comme ce médecin s'exprime ».

« L'empire du préjugé eſt ſi puiſſant ; les idées fauſſes que l'on a en général de l'hydropiſie, ſont ſi répandues, qu'il eſt très-difficile de ſecouer l'un & de rectifier les autres. Ce n'eſt pas ſeulement le public qui regarde la boiſſon comme dangereuſe dans cette maladie, mais la plupart des médecins, eux-mêmes, ſont ſi fort imbus de ce principe, que malgré l'évidence des raiſonnements les plus concluants, & les faits les plus

conſtatés, il n'eſt pas aiſé de les perſuader & de les faire revenir de leurs erreurs ».

« Il y a déjà plus de trente ans que je fais la médecine ; & malgré les principes que j'avois puiſés dans les écoles, j'ai ſenti d'abord la néceſſité de faire boire copieuſement les hydropiques. La nature m'en a fait connoître le beſoin dans la ſoif ardente qui dévore ces malades. Les ſymptômes qui accompagnent cette maladie, les cauſes qui la produiſent, les ſuccès enfin que j'ai obtenu, en faiſant boire copieuſement les hydropiques, ont été des démonſtrations pour moi, qui m'ont engagé à pratiquer cette méthode, à enſeigner & à faire ſoutenir cette doctrine dans nos écoles. Votre ouvrage, monſieur, a porté la choſe au dernier degré d'évidence ; & il faut eſpérer qu'il finira de faire tomber le bandeau du préjugé ».

Vous voyez donc que ma méthode a trouvé des partiſans ; pour vous, monſieur, vous l'avez hautement & impérieuſement déſapprouvée. Etant informé, avant notre premiere conſultation, que j'avois preſcrit de la limonnade & de l'eau avec du ſyrop de vinaigre à m. l'Archevêque, vous vous êtes fermement propoſé d'interdire & de proſcrire ce régime, & afin d'y parve-

nir plus sûrement, vous vous êtes permis l'exagération. Vous vous êtes écrié : *ah! comme Monſeigneur étouffe ! ah ! Monſeigneur, comme vous êtes enflé !* Le fait eſt, & j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, que pendant les ſept jours que m. l'Archevêque avoit mangé du raiſin, bu de la limonnade & de l'eau avec du ſyrop de vinaigre, l'enflure n'avoit pas beaucoup augmentée, & que l'étouffement n'étoit point conſidérable, puiſque m. l'Archevêque montoit l'eſcalier de Conflans ſans s'arrêter. Il commençoit même à ſe trouver moins accablé puiſqu'il dormoit tranquillement pluſieurs heures, & même ſept heures de ſuite. Faites-y attention, monſieur, un ſommeil de ſept heures, quand il eſt paiſible & quand il eſt ſuivi de la réparation des forces, annonce les reſſources de la nature, & la liberté du jeu des poumons. J'avois donc déjà changé quelque choſe en mieux chez m. l'Archevêque, puiſque les délayants dont il faiſoit uſage depuis peu de jours, avoient diſſipé l'agitation pendant la nuit, & vous verrez bientôt, à votre grand étonnement, que ſi l'enflure a augmenté, ce n'étoit pas une mauvaiſe marque, c'étoit même d'un bon augure, & d'autant plus qu'un ſommeil doux ſuccédoit en même temps aux agitations qui depuis

long-temps inquiétoient le malade pendant la nuit. Oui, monſieur, le plus grand nombre des hydropiques ne peut guérir que par l'augmentation de l'enflure. Je me ſuis efforcé de vous faire connoître cette vérité dans nos conſultations, & je me flattois de vous la faire adopter; car cette vérité eſt le réſultat le plus clair des premiers principes de la médecine : néanmoins, & quoiqu'elle ſoit facile à ſaiſir, vous l'avez méconnue en ma préſence & & en mon abſence, vous l'avez préſentée dans vos converſations comme abſurde & révoltante. Vous aviez raiſon, car la vérité, dont il étoit alors ſi intéreſſant pour m. l'Archevêque de vous convaincre, choque & révolte abſolument les préjugés qui dérivent des erreurs des ſens. Il faut vous répéter devant le public ce que j'ai eu l'honneur de vous dire devant m. *Cochu* qui s'eſt rendu à mes repréſentations que voici : — Il y a des hydropiſies qu'on ne peut guérir que par l'augmentation de l'enflure, ce ſont principalement celles qui ſurviennent après un été fort chaud, & un travail depuis long-temps exceſſif, à des malades qui ont éprouvé des chagrins, qui ſont d'une conſtitution forte, & dont le ſang eſt épais, la bile exaltée, & les ſolides criſpés. Ces malades ont le pouls plein, fort & dur, & beaucoup de

mal-être ; ils ne peuvent pas reſter long-temps dans cet état ſans qu'il ſe forme des engorgements & des obſtructions. Les humeurs qui les formeront, s'épaiſſiront & ſe coaguleront bientôt à raiſon de leur échauffement, de la gêne & de la réaction des vaiſſeaux qui ne tarderont pas à devenir exceſſifs par l'agitation & la fievre qui doivent néceſſairement ſurvenir. On ne peut rétablir en ce cas la ſanté, qu'en rendant aux organes obſtrués la liberté & l'aiſance de leurs fonctions ; & cela n'eſt poſſible qu'en procurant la fonte & l'évacuation des humeurs qui les engorgent & les ſurchargent : or le bon ſens apprend que le travail qui précede ces évacuations ne peut avoir lieu ſans qu'il ſurvienne un gonflement à la partie qui eſt obſtruée, & ce gonflement doit être relatif à l'étendue des organes obſtrués & à l'épaiſſiſſement de la matiere obſtruante ; car les humeurs épaiſſes ne peuvent être détrempées & fondues que par le mélange des boiſſons délayantes ; & ces boiſſons délayantes ne peuvent point imprégner ces humeurs épaiſſies, & ſe mêler avec elles ſans en augmenter néceſſairement le volume. Il faut donc, avec une intention directe, augmenter la maſſe de l'enflure afin de détremper & de fondre les humeurs échauffées & tena-

ces, puiſque ſans cette méthode préparatoire il eſt impoſſible de réſoudre les obſtructions qu'elles forment, & de rétablir la ſanté avant d'avoir procuré la réſolution des obſtructions.

L'augmentation de l'enflure qui eſt ſurvenue pendant les ſept jours que m. l'Archevêque a ſuivi le régime humectant que je lui avois preſcrit, ne pouvoit donc nullement inquiéter un médecin expérimenté qui connoiſſoit ſes cauſes & ſa néceſſité ; il devoit plutôt la regarder comme un préſage favorable, parce que les évacuations par les ſelles étoient devenues plus faciles & plus abondantes, & ſur-tout parce que l'agitation, la mélancolie & le mal-être diminuoient. Mais, pour éviter toute objection, il faut vous avertir que je ſuis bien éloigné de prétendre que l'augmentation de l'enflure ſoit toujours une bonne choſe, je vais joindre ici des remarques ſuccinctes ſur le bulletin que vous avez fait le 11 décembre 1781.

L'épanchement de ſéroſités dans le ventre a ſi fort augmenté, & ſi rapidement, qu'il eſt ſurvenu un aſſoupiſſement léthargique qui a mis dans la néceſſité de donner iſſue à l'eau accumulée. La ponction qui vient d'être faite en a fourni huit pintes & demie. Depuis que cette opération eſt faite, le pouls, qui étoit fort,

plein & fort fréquent, eſt plus ſouple & plus lent; la reſpiration, qui étoit très-gênée, eſt beaucoup plus facile & plus naturelle.

Rappellez-vous actuellement, encore une fois, les événements qui ont ſuivi & que j'avois annoncés dès ma premiere conſultation; rappellez-vous auſſi ce qui s'eſt paſſé la derniere fois que j'ai eu l'honneur de conſulter avec vous. M. l'Archevêque étoit alors près de la mort, & vous étiez, comme je l'ai déjà dit, tranquille, vous étiez content; car vous trouviez que tout alloit au mieux, vous annonciez une guériſon prochaine, & moi, étant perſuadé que le malade étoit dans un danger éminent, j'étois au déſeſpoir; je ſavois que les viſceres étoient tellement deſſéchés, & le ſang ſi épais, que bientôt il ceſſeroit de circuler. En effet, le cerveau en a été d'autant plutôt engorgé, la léthargie & l'apoplexie ſe ſont ſuccédées d'autant plus rapidement, que le ſang a été plus ſubitement dépourvu de ſa ſéroſité, en raiſon des efforts qu'un puiſſant purgatif, donné le plus mal-à-propos poſſible, devoit porter ſur les glandes & les vaiſſeaux pour en exprimer la ſéroſité la plus fluide, & la verſer dans le bas-ventre. Voilà, monſieur, la véritable cauſe de ce

que l'*épanchement de séroſité dans le ventre*, comme vous le dites dans votre bulletin, « *a ſi fort augmenté, & ſi rapidement, qu'il eſt ſurvenu un aſſoupiſſement léthargique.* Voilà, monſieur, une augmentation d'enflure funeſte, mais bien moins par ſon volume & par ſon extenſion, que par l'épaiſſiſſement du ſang, & par l'irritation des ſolides qui en étoit la cauſe, & qui ne pouvoit elle-même qu'augmenter par ſon effet. Auſſi, monſieur, ne vois-je pas pourquoi l'*aſſoupiſſement léthargique*, comme vous le marquez dans votre bulletin, vous *a mis dans la néceſſité de donner iſſue à l'eau accumulée.* M. l'Archevêque ne pouvoit-il mourir aſſez tôt? car il eſt certain que la séroſité épanchée dans le ventre auroit retardé la mort de deux manieres: d'abord elle auroit modéré la fievre en baignant les viſceres enflammés, & elle auroit diminué ou retardé l'apoplexie en diminuant & en retardant l'épanchement qui s'eſt fait ſi ſubitement après la ponction, qu'en moins de trente heures de temps il a fourni près de quatre pintes de séroſité; car le mardi 11 décembre, à huit heures du matin, la séroſité a été évacuée par la ponction; le lendemain, à 11 heures du ſoir, m. l'Archevêque eſt mort, &,

à l'ouverture, on a trouvé, comme le rapport le conſtate, près de quatre pintes de ſéroſité.

Certainement c'eſt pour ces raiſons que je viens d'expoſer, que m. *Petit* a prévenu, qu'il ne falloit point faire la ponction tant que la léthargie ſubſiſteroit, & ſi mm. *Borie* & *Maloët* euſſent été appellés, avant que la ponction eût été faite, ils vous auroient certainement fait des répréſentations pour vous diſſuader de votre deſſein. Ils vous auroient obſervé que les ſolides étant exceſſivement criſpés, les ſpaſmes, les engorgements & les obſtructions inflammatoires ſubſiſtant, les eaux épanchées étoient plutôt un ſecours pour détendre & pour empêcher que les viſceres ne s'enflammaſſent, qu'elles ne pouvoient nuire par leur préſence ; mais mm. *Borie* & *Maloët* auroient encore oppoſé à votre avis une raiſon plus forte : ils vous auroient dit, qu'il ne faut point évacuer par la ponction les eaux épanchées, dans le temps de l'irritation, dans le temps de l'action, qui déterminent l'épanchement. Car tandis que l'irritation ſe porte avec continuité ſur les viſceres du bas-ventre, on l'y fixe davantage ; enfin, dans ce cas, les ſuites de la ponction deviennent d'autant plus pernicieuſes, & plus promptement mortelles,

que l'épanchement de ſérosité ſe fait beaucoup plus rapidement & plus abondamment qu'il n'auroit pu continuer à ſe faire, ſi les eaux évacuées euſſent encore occupé la même cavité.

C'eſt donc en vain que vous vous flatteriez encore de perſuader à vos confrères que dans l'état où étoit m. l'Archevêque il falloit évacuer les eaux épanchées parce qu'elles auroient gêné la circulation, & donné lieu par-là à l'aſſoupiſſement léthargique. Cette aſſertion n'eſt qu'un vain ſubterfuge, & le public même en apperçoit la futilité. Il voit trop ſouvent des hydropiques porter pluſieurs mois & pluſieurs années quinze, vingt & ſoixante pintes d'eau dans le ventre, ſans que cette *ſéroſité accumulée* leur donne aucune propenſion au ſommeil, aucune diſpoſition à la léthargie & à l'apoplexie : mais la léthargie & l'apoplexie ſont toujours à craindre, & arrivent fréquemment lorſque le ſang eſt échauffé & épais, & tel qu'il l'étoit chez m. l'Archevêque. Dans cet état, le ſecond épanchement qui ſurvient après la ponction eſt toujours plus fâcheux que le premier, non pas par la raiſon que la cavité eſt encore inondée de ſéroſité, mais parce que cette ſeroſité eſt ſéparée de la maſſe du ſang qui en eſt

conſéquemment privée, & chez m. l'Archevêque le ſang en a été privé au point qu'il eſt devenu trop épais pour ne point s'arrêter dans les vaiſſeaux du cerveau, accélérer par-là & rapprocher tous les accidents de ſi près, que la mort s'en eſt ſuivie en moins de trente heures,

Ce n'eſt pas ſeulement pour prouver que vous avez mal vu & mal agi en tout & juſqu'à la fin, que j'ai tant inſiſté ſur les ſuites de la ponction que vous avez fait pratiquer; mais c'eſt pour empêcher qu'on ne la faſſe plus en pareille occaſion. Dans ma ſeconde lettre, je vous ferai voir, qu'en ſuivant mes principes, la ponction deviendra moins ſouvent néceſſaire; & qu'alors elle ne pourra même être ſuivie d'aucun accident fâcheux. Il faut inſtruire le public de cette vérité, afin que les malades ne redoutent pas de s'y ſoumettre, quand elle ſera avantageuſe & indiſpenſable. Je reviens à la lettre de m. *Bonafos*, dont je n'ai interrompu la ſuite que pour vous entretenir d'une maniere encore plus directe.

« En effet, continue m. *Bonafos*, je ne connois point de maladies dans laquelle une boiſſon abondante ſoit mieux indiquée & plus néceſſaire que dans l'hydropiſie. Le ſang des hydropiques eſt,

pour ainſi dire, à ſec; la ſéroſité s'en eſt preſque toute ſéparée ; elle s'eſt accumulée dans quelque cavité, ou dans le tiſſu cellulaire, ou le plus ſouvent dans l'un & dans l'autre ; par le défaut de ſéroſité dans le ſang les ſecrétions tariſſent, ou ne ſe font preſque plus, les organes ſecrétoires ſe deſſechent, delà ces feux, cette ardeur, cette ſoif inextinguible qui dévore les hydropiques ; delà ces diſpoſitions inflammatoires & gangréneuſes, & cette alkaleſcence générale des liqueurs, qui aggrave encore davantage tous les ſymptômes, &c. comment remédier à un tel état ? Comment procurer un véhicule au ſang, le délayer, lui rendre la ſéroſité dont il manque; remédier aux diſpoſitions inflammatoires & gangréneuſes, tempérer le feu & l'âcreté du ſang, arrêter les progrès de l'alkaleſcence, & de la putridité des liqueurs, ſi ce n'eſt en faiſant paſſer beaucoup d'eau dans le ſang, ſi ce n'eſt par une boiſſon abondante ? Comment rétablir les ſecrétions ? comment procurer aux parties ſolides deſſéchées leur ſoupleſſe naturelle ? Comment, enfin, étancher cette ſoif ardente, ſi ce n'eſt par une boiſſon proportionnée au beſoin ? En effet, la ſoif n'eſt-elle pas une ſen-

ſation qui avertit la nature du beſoin de boire ? Comment donc peut-on être aſſez cruel pour refuſer à un malade un ſoulagement dont la nature lui a fait ſentir la néceſſité, & dont l'expérience nous apprend les avantages ? La nature doit être interrogée par tous les médecins. Dans toute autre maladie, lorſque la langue eſt aride & que les malades ſont tourmentés par la ſoif, on leur fait prendre copieuſement d'une boiſſon appropriée au genre & à la cauſe de la maladie. Pourquoi l'hydropiſie ſeroit-elle la ſeule dans laquelle il ne ſeroit pas permis de mettre en uſage les ſecours indiqués par la nature » ?

« Il me ſeroit aiſé de citer un grand nombre de faits qui prouvent les avantages & la néceſſité de la boiſſon dans les hydropiſies, & les mauvais effets du régime ſec. Pluſieurs médecins *jurantes*, comme l'on dit, *in verba magiſtri*, n'ont pas aſſez de force pour ſecouer le joug du préjugé : j'en ai cependant déjà affranchi beaucoup ; & il faut eſpérer, continue m. *Bonafos*, que tous enfin ſe rendront à l'évidence ».

Pour que vous puiſſiez moins y réſiſter, après vous avoir mis ſous les yeux les effets funeſtes de l'abſtinence de la boiſſon, je vais vous faire connoître, par le

raiſonnement & par des obſervations, les avantages de la boiſſon abondante dans l'hydropiſie. Si les diurétiques, les purgatifs, ont quelquefois réuſſi, c'eſt quand les hydropiſies ne dépendoient que d'un ſimple relâchement; mais cette eſpece d'hydropiſie peut ſe guérir auſſi parfaitement, & même plus ſûrement, par la méthode que nous propoſons; méthode qui, en laiſſant aux malades la liberté de boire à leur ſoif, leur preſcrit la boiſſon qui convient à l'état préſent de la maladie. L'expérience apprend que les hydropiſies par relâchement, ſe guériſſent facilement en buvant, à volonté, des eaux minérales aërées, ferrugineuſes, & par le ſecours des évacuants toniques. Dans les hydropiſies, qui ne dépendent que d'un ſimple relâchement, les malades n'ont qu'une ſoif très-modérée: il n'y a donc pas d'inconvénient qu'ils la ſatisfaſſent avec une boiſſon vineuſe, ferrugineuſe, aromatiſée. Cette méthode a même des avantages ſur celle qui tend à détruire l'hydropiſie par exſiccation; mais quand l'hydropiſie a pour cauſe l'épaiſſiſſement du ſang, la tenacité des humeurs, leur dépravation, des engorgemens, des obſtructions, des évacuations immodérées, quel effet peut-on attendre du régime ſec? On voit de l'enflure, ce ſont des

eaux qui la forment ; on ſe propoſe auſſitôt de les évacuer, de les deſſécher : mais d'où viennent ces eaux ? Quelles ſont les cauſes de l'épanchement, de l'infiltration ? Quand même le malade pourroit ſoutenir ce traitement, quand on parviendroit à évacuer & à deſſécher les eaux, n'arrive-t-il pas néceſſairement, qu'excepté le cas où l'hydropiſie dépend d'une ſimple atonie, les eaux reparoiſſent promptement, & qu'il ſurvient une rechûte d'autant plus fâcheuſe, que le traitement a aggravé les cauſes du mal ?

Examinons maintenant les avantages de notre méthode. On peut, par une boiſſon appropriée, relâcher, détendre ou fortifier les ſolides, & corriger la mauvaiſe qualité des liquides ; c'eſt même la ſeule voie pour diminuer la triſteſſe & la mélancolie des hydropiques, pour remédier à l'épaiſſiſſement du ſang, à la tenacité & à l'acrimonie des humeurs, & le moyen le plus efficace de détruire les engorgements & les obſtructions. Ces avantages ſont inconteſtables, & les inconvéniens qui peuvent réſulter en laiſſant boire les hydropiques à leur volonté, ſe réduiſent, le plus ſouvent, à la ſeule apparence. Il n'y a effectivement que deux cas où les boiſſons ſoient nuiſibles. Le

premier, c'eſt lorſque l'hydropiſie eſt occaſionnée par des hémorrhagies conſidérables. M. *Bouillet* en donne la raiſon, (pag. 101. de ſes excellentes obſervations ſur l'Anaſarque). *Les vaiſſeaux ſanguins ſe trouvant*, dit-il, *preſque vuides, toutes les humeurs ſéreuſes répandues dans tout le corps doivent s'y rendre, & le peu de ſang qui reſte n'étant pas ſuffiſant pour s'aſſimiler ces humeurs, & le chyle qui y aborde, & qui ne peut être que fort aqueux dans un pareil cas, on conçoit aiſément qu'une grande quantité de ſéroſités doit ſortir par les orifices exhalants, & s'accumuler dans les cellules de la membrane adipeuſe.*

Le ſecond cas eſt lorſque l'acrimonie des humeurs eſt parvenue au point de ne plus pouvoir être corrigée. On accélere la mort par une boiſſon trop abondante; elle met en mouvement & développe les parties les plus âcres, qui étant portées dans différens vaiſſeaux, y cauſent la gangrene. On voit donc que la méthode qui d'abord étoit la ſeule capable de remédier aux cauſes qui leſent les fonctions par leſquelles le corps eſt conſervé, accélere ſa deſtruction, quand elle eſt employée trop tard, & quand le mal eſt parvenu à ce degré qui rend la mort inévitable. Nous avons cru devoir remar-

quer les cas où il faut s'abſtenir de la boiſſon abondante, afin que les mauvais effets qui en réſultent, quand elle eſt donnée à contre-temps, ne puiſſent ſervir de prétexte pour la décrier, quand elle eſt indiſpenſable ; ce qui ne feroit que perpétuer les préjugés.

C'en eſt un très-pernicieux que d'attendre que les urines percent, pour ſatisfaire la ſoif des hydropiques. En effet, s'ils ſont altérés, c'eſt à raiſon de la rigidité, des ſpaſmes, de l'engouement & de l'acrimonie ; & dans tous ces cas, les diurétiques les plus sûrs, ſont une boiſſon abondante qui excede même la ſoif des malades ; car ce n'eſt qu'en continuant à rendre au ſang les parties les plus fluides, dont il ne ceſſe d'être privé dans cette maladie, qu'on peut venir à bout de délayer & de fondre juſqu'à la derniere couche des humeurs empâtées, & les rendre elles-mêmes aſſez fluides & méables, pour pouvoir être repompées & évacuées ; & ce n'eſt qu'en continuant à aſſouplir des ſolides irrités & trop tendus, qu'on peut rétablir, dans toute leur intégrité, les fonctions des voies urinaires. La crainte de diſpoſer plus promptement à l'enflure, ni même celle d'augmenter l'épanchement, lorſqu'il eſt le plus conſidérable, ne doit pas empêcher

de ſuivre les vues que nous propoſons. Lorſque l'épanchement n'eſt pas encore fait, une boiſſon choiſie ſera un des plus ſûrs moyens de le prévenir, en détruiſant les cauſes qui l'auroient produit. Lors même que la maladie ſera plus avancée, & que l'épanchement ſera inévitable, la boiſſon, bien loin de le rendre plus dangereux, pourra faciliter la guériſon, en délayant, diviſant, comme nous l'avons déjà dit pluſieurs fois, les humeurs empâtées. Le ſang ſera moins ſec & appauvri, les obſtructions ſeront moins difficiles à détruire, & les ſolides, plus ſouples, ſe prêteront plus facilement à l'action des remedes.

La crainte d'augmenter l'enflure par une boiſſon abondante, eſt d'autant plus difficile à diſſiper, qu'après avoir bu, la plûpart des malades ſentent réellement un poids, un mal-aiſe, une plus grande gêne dans la reſpiration, & que le ventre ſe tend davantage; ce qui les alarme, & ce qui, en effet, peut bien en impoſer à ceux qui ne connoiſſent pas, par l'expérience, les avantages de notre méthode. Si le liquide que prennent les hydropiques augmente l'enflure, donne du mal-aiſe, & s'il gêne la reſpiration, c'eſt parce que les vaiſſeaux par leſquels il doit paſſer, ſont engorgés par une ma-

tiere tenace, ou parce qu'ils ont perdu de leur diametre par leur tenſion, ou par leur relâchement. Dans tous ces cas, il n'y a pas de meilleur moyen, pour y remédier, que l'uſage bien réglé des boiſſons convenables, ſans leſquelles nul autre remede ne peut agir avec ſuccès. En continuant ce traitement, on doit s'attendre à des évacuations abondantes qui ſont toujours le premier pas vers la guériſon, à moins que la maladie ne ſoit parvenue à ſon dernier période, c'eſt-à-dire, à moins qu'il n'y ait un affaiſſement univerſel, ou quelque viſcere affecté au point que les fonctions vitales ſe trouvent gravement léſées.

Je me ſuis occupé de démontrer, par une juſte application des principes les plus certains de la médecine au traitement des hydropiſies, & par des obſervations multipliées & exactes, l'utilité & la néceſſité de la boiſſon dans ces maladies. Il étoit d'autant plus difficile & important de donner cette conviction parfaite, que *Sennert*, *Fernel*, *Doleus*, *Riviere*, *Sydenham*, *Charles le Pois*, *Mead*, *Monro*, & préciſément tous les médecins, dont les écrits ſur l'hydropiſie ont eu le plus de réputation, ſont d'un ſentiment oppoſé; *Celſe*, veut qu'on meſure la circon-

férence de l'enflure ; c'eſt effectivement un bon ſigne, quand, avec la rémiſſion des autres ſymptômes, le volume des eaux diminue ; mais ce n'eſt pas pour cela toujours un mauvais ſigne quand l'enflure augmente. Nous avons même prouvé qu'il n'eſt poſſible quelquefois de guérir qu'en augmentant l'enflure ; & cet axiome, qui d'abord paroît choquant, n'en eſt pas moins certain. Le médecin qui a ajouté l'article *Hydropiſie* à l'*Avis au Peuple ſur ſa Santé*, édition de Paris 1765, recommande, ſur-tout, l'abſtinence de la boiſſon aux hydropiques. Dans l'édition de 1767, l'article *Hydropiſie* eſt totalement ſupprimé, & m. *Tiſſot*, dans ſon article des maladies chroniques, en donnant des regles générales ſur l'hydropiſie, adopte notre ſentiment, puiſqu'il conſeille la boiſſon, les délayants & les fruits. Les traités que m. *Tiſſot* a fait imprimer, en 1769, ſur différents objets de médecine, renferment tous, ainſi que celui ſur l'hydropiſie, des vues excellentes.

MM. *Cochu*, *Majault*, *Lemonnier*, *Delaſſonne*, *Borie*, *Leclerc*, *Lorry*, *Gervaiſe*, *Grandclas*, *Maloët*, *d'Arcet*, *Richard*, *de Horne*, *Bouillet*, *Bonafos*, *Deſmilleville*, *Daignan*, *de la Bretho-*

nie (1), *de la Maziere* (2), *Duperrin* (3), *Picamille* (4), *Jadelot* (5), *Planchon* (6), *Sallin*, *Philip*, *le Preux*, *Déſeſſartz* *, *Dumangin*, *Guillotin*, *Laſiſſe*, *Solier de la Romillais*, *Devillier*, *Paulet*, *Bourdois de la Motte*, *Doublet*, *le Roux des Tillets*, & pluſieurs autres médecins, d'un ſavoir diſtingué, conſeillent la boiſſon aux hydropiques. Ce n'eſt que depuis peu cependant que cet uſage a été adopté plus généralement; & malgré les ſuffrages des médecins que je viens de citer, vous pourriez donc encore dire ce que vous avez déjà dit ſi ſouvent & ſi agréablement, c'eſt de *la nouvelle cuiſine*. A la bonne heure, monſieur; mais vous vous trouvez trop mal de votre vieille cuiſine, pour que vous ne deviez pas être tenté d'eſſayer de la nouvelle. Je ne demande pas mieux; je vous menerai chez les hydropiques, auxquels je donne mes ſoins, vous les verrez tous boire; vous aurez

(1) Médecin de l'hôpital militaire de Toulon; (2) médecin à Poitiers; (3) doyen de la faculté de Bourges; (4) médecin de l'hôpital militaire de l'iſle de Rhé; (5) profeſſeur de la faculté de médecine de Nanci; (6) médecin à Tournay.

* Voyez ſa thèſe, *An detur hydrops in quo humectantia, dilluentiaque hydragogis præmittendo.* Aff. 1769.

auſſi la ſatisfaction d'en voir guérir le plus grand nombre ; & pour mieux vous engager à ſuivre ces malades avec moi, il faut vous rapporter des obſervations authentiques, & qui prouvent indubitablement les heureux effets de la boiſſon abondante. Vous en trouvez un grand nombre dans mes recherches ſur les hydropiſies, que vous avez daigné placer dans votre bibliotheque. Il me ſuffit d'en joindre ici cinq, elles ſont déciſives.

Lenglant, grenadier des Gardes-Françoies de la Compagnie de m. d'*Hallot*, fut bleſſé d'un coup d'épée, le 12 d'avril 1765. Les poumons étoient léſés, & les ſymptômes urgents. On lui fit dix ſaignées. La plaie ſe cicatriſa en peu de jours. Il ſurvint un gonflement d'eſtomac & de ventre, & la reſpiration fut très-gênée. Ces accidents parurent ſe calmer, & ce grenadier demanda à ſortir de l'hôpital.

Peu de temps après, la difficulté de reſpirer & de marcher, des crachats abondants, & des aigreurs continuelles, le forcerent d'aller à la charité. M. *Macquart*, qui étoit alors de quartier, lui trouva des embarras conſidérables vers la région du foie. Pendant ſon ſéjour dans cet hôpital, ce malade crachoit du

pus ; les urines & les ſelles étoient rares, toutes les nuits il ſentoit des fraîcheurs aux jambes, à l'eſtomac & à la tête ; il ſaignoit ſouvent du nez, & il perdoit totalement l'appétit. Au bout de deux mois, il ſortit de la charité, après avoir pris, ſans ſuccès, les remedes indiqués. Ce malade, de retour aux caſernes, ſentit ſon mal empirer ; il devint même enflé par-tout le corps, de ſorte qu'on fut obligé de le renvoyer à l'hôpital du régiment. L'anaſarque augmenta, le ſcrotum & les cuiſſes ſe tuméfierent à un point prodigieux, & il ſurvint un épanchement dans le bas-ventre. On fit obſerver à ce malade un régime ſec, & l'abſtinence de la boiſſon, malgré le tourment d'une ſoif cruelle, & on lui adminiſtra les hydragogues & les draſtiques les plus violents. Les excrétions ſe ſupprimerent, & les ſymptômes devinrent ſi preſſants, qu'on ſe décida à faire la ponction. Dans cet état, les indications les plus urgentes étoient de modérer la fievre, de prévenir & d'arrêter les progrès de l'inflammation. Tout indiquoit les humectants, les délayants, les antiphlogiſtiques ; ſans ces ſecours préalables, tout autre remede devenoit pernicieux. Dès que je vis ce malade, je lui

conseillai donc de boire incessamment & abondamment du petit-lait. Malgré l'oppression qui augmentoit, notre hydropique continua de satisfaire à sa soif, de sorte que, dans les vingt-quatre heures, il but quatre à cinq pintes de petit-lait & de tisanne. Trois jours après l'usage de ces boissons copieuses, la soif & la fievre se modérerent au point que je crus pouvoir prescrire les pilules toniques.

Le 29 août, *Lenglent* les prit au nombre de quinze à la fois, & deux autres pareilles doses, c'est-à-dire, quarante-cinq en tout par jour. Par-dessus chaque prise de pilules, il but du bouillon, ou du petit-lait. Il prit de même tous les jours un bouillon aux herbes, avec le sel ammoniac, & tous les trois ou quatre jours un lavement de petit-lait. Le septieme jour & les suivants, les urines percerent, les selles devinrent fréquentes, la fievre & la soif diminuerent sensiblement. Comme l'érétisme étoit tombé, on augmentoit de jour à autre le nombre des pilules, jusqu'à celui de quarante pour la dose, c'est-à-dire, cent vingt par jour, en en interrompant l'usage chaque quatrieme, cinquieme ou sixieme jour. Vers la fin de septembre, l'enflure diminua considérablement, la respiration devint libre;

libre ; le malade jetta aiſément des crachats épais & viſqueux, & il eut des moiteurs qui le ſoulagerent. Le ventre, cependant, quoique moins volumineux, conſerva de la tenſion & de l'empâtement, particuliérement vers la région du foie. Le quarantieme jour du traitement, il ſurvint une dyſſenterie qui ne fut accompagnée d'aucun ſymptôme fâcheux, elle ne dura que ſix jours ; elle céda aux remedes uſités en pareils cas, & le lendemain, ſeptieme, *Lenglant* reprit & continua l'uſage des pilules toniques, à la même doſe que la veille de la dyſenterie : il ne reſſentit aucune douleur, & ſes évacuations n'étoient nullement teintes de ſang. *Lenglant* continua l'uſage des pilules toniques, du petit-lait & des bouillons aux herbes avec le ſel ammoniac, toujours avec le ſuccès le plus marqué. Vers le milieu d'octobre, l'enflure fut entiérement diſſipée, les embarras du bas-ventre diminuerent ſenſiblement. Je fis diminuer la doſe des pilules ; je ſupprimai les bouillons aux herbes, je leur ſubſtituai un vin médicinal, & j'accordai un régime plus nourriſſant.

Le 15 de novembre, le ventre fut abſolument dégagé & dans l'état naturel. *Lenglant* fit bien toutes ſes fonctions, &

le 25 du même mois, il sortit de l'hôpital du régiment en bonne santé.

Dans le courant du mois de mars suivant, ce grenadier fut commandé pour monter la garde à Versailles. En y arrivant, étant en sueur, il but une grande quantité d'eau froide. Il revint à l'hôpital avec un gonflement de ventre & une gêne dans la respiration; mais il se remit bien vîte avec peu de remedes, à l'aide du repos & d'un bon régime. Depuis ce temps, malgré la dure nécessité d'un régime trop sobre (*Lenglant* fut, pendant deux mois, en prison, au pain & à l'eau), il continue de jouir d'une santé, même à l'épreuve des excès.

Cette maladie a été suivie par m. le maréchal *de Biron*, par m. *Richard*, & par mm. *Dufouart*, dont vous ne pourrez point récuser le témoignage. Vous admettrez sans doute aussi celui de m. *Bonafos*, & son observation; elle seule vaut un volume de preuves.

« Le nommé *Jacques Ratte*, dit *la Terreur*, soldat dans le régiment de Champagne, compagnie de m. *de Guerroniere*, entra dans l'hôpital militaire de Perpignan, le 21 juillet 1767. Il étoit attaqué d'une fievre ardente, se plaignant de chaleurs énormes dans les entrailles, & d'une soif inextinguible; la

langue étoit ſeche, noire & aride. Ce fut principalement en inondant le malade d'une limonade, tantôt végétale, tantôt minérale, dont il faiſoit uſage pour ſa boiſſon ordinaire, par le moyen de quelques ſaignées, de beaucoup de lavements & de quelques minoratifs, comme les tamarins, la crême de tartre & la manne, que je vins enfin à bout de guérir cette maladie ».

« Mais, par la ſuite, ce ſoldat ſe plaignoit toujours de beaucoup de ſoif, de beaucoup de feu dans les entrailles; les urines étoient fort allumées; elles ne couloient qu'avec peine & en petite quantité; elles diminuoient tous les jours, & ſe ſupprimerent preſqu'en entier. Il reſtoit une fievre lente, avec un petit redoublement, tous les après-midi. Le malade commença à devenir un peu bouffi du viſage & des extrémités inférieures; il uſoit toujours de la limonade, qui le tempéroit beaucoup; il prenoit auſſi pluſieurs fois par jour de petites doſes de nitre purifié ».

« Les ſymptômes néanmoins allerent toujours en augmentant; l'enflure gagna de plus en plus; le malade devint anaſarque & aſcitique, ſans preſque rendre une goutte d'urine ».

« Comme la ſoif & l'ardeur des viſceres

duroient toujours, je ne ceſſai point de donner de la limonade au malade, d'autant plus que ſi je voulois eſſayer de la diſcontinuer un ſeul jour, auſſi-tôt il ſe trouvoit plus mal, & il me la redemandoit, de nouveau, avec inſtance, comme étant la ſeule choſe en quoi il trouvoit du ſoulagement. En même temps je commençai de mettre en uſage de légers inciſifs, les ſucs des plantes chicoracées, principalement du piſſenlit, enſuite j'ajoutai les cloportes; tout cela étoit inutile. Voyant tous les jours le mal empirer, je voulus eſſayer du vin calibé des formules de m. *Richard* (1), une once le matin, & autant le ſoir; le malade en fut ſi échauffé, que je fus obligé de diminuer la doſe de ce vin, & de n'en donner qu'une demi-once par jour, en continuant toujours la limonade ».

« Malgré cela, le malade ſouffroit toujours des douleurs dans les entrailles, qui le dévoroient; de ſorte que je me vis forcé d'abandonner, en entier, le vin calibé. Je n'en fus pas ſurpris, eu égard à la maladie qui avoit précédé ».

« Mais, d'autre part, l'hydropiſie faiſoit toujours de nouveaux progrès; le ventre

(1) *Voyez* Recueil d'obſervations de médecine des hôpitaux militaires, *tom.* I. de l'imprimerie royale, 1766.

enfloit de plus en plus, la fluctuation étoit ſenſible, l'enflure de tout le corps, ſur-tout des jambes, des cuiſſes & des parties génitales étoit monſtrueuſe ; il ſurvenoit ſouvent des hémorrhagies par le nez : tout cela me faiſoit déſeſpérer de mon malade. Dans cet état, je voulus avoir recours aux pilules toniques de m. *Bacher*; je me contentai d'en faire prendre dix-huit par jour au malade, de crainte de le trop irriter, & de l'échauffer. Ces pilules, dont le malade fit uſage à différentes repriſes, produiſirent quelques ſelles, accompagnées de tranchées aſſez vives ; mais du reſte, elles n'opérerent aucun mieux. Je voulus varier les remedes ; tantôt j'avois recours aux ſimples inciſifs & légers fondants ; je mis en uſage le ſavon d'alicante, les cloportes, le ſafran de mars apéritif ; tantôt je revenois au vin calibé, tantôt aux pilules toniques ; le malade étoit toujours pire, & il ne ſoupiroit qu'après la limonade, que je lui permettois de continuer ».

« Voyant cependant que rien n'opéroit, & que la maladie, au contraire, faiſoit toujours des progrès, je fis interrompre l'uſage de la limonade, & preſcrivis la leſſive de cendres de genêt pour boiſſon ordinaire ; je mis auſſi en uſage l'infuſion de la ſeconde écorce du ſureau dans le

vin blanc, & autres remedes ſans nombre, tantôt diurétiques & apéritifs, tantôt hydragogues, plus ou moins actifs; mais bientôt j'étois obligé d'abandonner tous ces remedes, qui ne faiſoient qu'échauffer mon malade, ſans diminuer ſon mal, & je devois revenir au plutôt à la limonade, pour tempérer la ſoif, & le feu qui le dévoroit; de ſorte que je ſuſpendis, pendant pluſieurs jours, l'uſage de tout remede, & je me contentai de laiſſer boire de la limonade au malade à ſa volonté, pour tâcher de calmer cet incendie. En effet, par le moyen de cette boiſſon acide bien abondante, le malade ſe trouvoit ſoulagé; la ſoif, l'ardeur, l'aridité de la langue ceſſerent enfin ».

« Mais, malgré cela, les urines ne couloient pas; le bas-ventre enfloit de plus en plus; les téguments étoient ſi fort tendus, que le malade ſouffroit des douleurs vives, & avoit beaucoup de peine à reſpirer; c'étoit-là un nouveau tourment, qui achevoit d'accabler le malade ».

« Dans cette ſituation, je me déterminai enfin à faire faire la ponction au malade, qui la deſiroit beaucoup. Cette opération fut faite le 15 octobre 1767; on tira environ vingt-cinq livres d'eau; j'avois recommandé qu'on eût l'attention d'avoir des bandes convenables pour ſerrer le

ventre au fur & à meſure que l'eau ſortiroit, pour ſuppléer ainſi à la preſſion que faiſoit ſur les viſceres du bas-ventre l'eau qui y étoit contenue. Cette précaution fut d'abord mal exécutée par les garçons chirurgiens qui ſoignoient le malade ; j'y fis remédier lors de ma viſite du lendemain, & le malade s'en trouva ſoulagé ».

« A la ſuite de cette opération, le malade fut tourmenté par des tranchées & des douleurs de colique des plus vives, & il fut menacé d'un cours de ventre féreux ».

« Le grand feu étoit calmé, le malade n'avoit plus cette ſoif brûlante, dont il avoit été tourmenté ci-devant ; au contraire, il s'abſtenoit facilement de boire, ou ne buvoit que très-peu. Je laiſſai d'abord aller la diarrhée, en recommandant toujours de bien contenir le ventre, par le moyen des bandes ; mais voyant que les tranchées augmentoient, j'ordonnai une demi-dragme de thériaque, qui les calma merveilleuſement ».

« Voulant tâcher de rétablir le ton des ſolides, & de procurer, par les urines, l'excrétion de la ſéroſité épanchée dans la cavité du bas-ventre, & dans tout le tiſſu cellulaire ; de détruire enfin les embarras conſidérables qui s'étoient formés dans les viſceres, je revins au vin calibé. Le ma-

lade avoit quelque peine à ſe déterminer à le prendre, à cauſe des mauvais effets qu'il en avoit éprouvés par le paſſé; mais je le perſuadai, & me contentai de lui en donner une fois par jour, une once & demie tous les matins, &, ſoit pour calmer les tranchées du bas-ventre, ſoit pour ranimer un peu les forces du malade, je faiſois délayer tous les jours dans le vin calibé une demi-dragme de thériaque, & je faiſois toujours tenir le ventre bien ſerré».

« Le vin calibé fit un effet bien différent de la premiere fois; bien loin que le malade en fût échauffé, il ſentoit tous les jours, que ce vin conſoloit ſon eſtomac, & qu'il lui donnoit des forces. Ce remede agit d'abord par les urines; il commença d'en faire uſage vers le 20 octobre; peu de jours après, il piſſa abondamment; l'enflure diminua ſenſiblement; l'œdeme des parties ſupérieures fut entiérement diſſipé en peu de jours; le bas-ventre diminuoit auſſi viſiblement. Je voulus quelquefois ſupprimer la thériaque; mais auſſi-tôt le malade ſouffroit des coliques : ce qui me détermina à la faire ajouter tous les jours dans le vin calibé; au moyen de quoi le malade ſe trouvoit mieux de jour en jour, & ne ſouffroit pas ».

« Encouragé par les bons effets que je voyois opérer à mon remede, je le continuai avec confiance. Le malade, en effet, prenoit tous les jours de nouvelles forces ; il mangeoit avec appétit ; de ſorte que vers le 15 novembre, il fut en état de ſe lever un peu, & de faire un tour dans la ſalle. Le 20 novembre, l'enflure étoit preſque diſſipée en entier ; le bas-ventre, qui avoit été monſtrueux, étoit preſque réduit à ſon état naturel ; le malade pouvoit boutonner ſa veſte, & ſe promenoit librement dans la ſalle ».

« Cependant, comme le malade ſe plaignit d'avoir un peu de dégoût, je le purgeai avec une médecine ordinaire, dans laquelle je fis ajouter quelques grains de poudre de jalap. Cette médecine produiſit un bon effet ; & le lendemain, 22 novembre, le malade revint à ſon vin calibé avec la thériaque, ſans en augmenter la doſe, qu'il a continuée juſqu'à entiere guériſon ».

« Tout, en effet, a été delà en avant de mieux en mieux ; l'hydropiſie univerſelle a été entiérement détruite ; le malade s'eſt rétabli à vue d'œil ; il eſt revenu en entier à ſon premier état ; il eſt enfin ſorti de l'hôpital le premier février 1768, bien rétabli, ſe portant le mieux du monde, n'ayant plus la moindre marque

d'enflure dans aucune partie de ſon corps ; aujourd'hui il fait ſon ſervice auſſi-bien & avec autant de vigueur, qu'il l'ait jamais fait ».

N'eſt-il pas évident que ce ſoldat eût été tué par le régime ſec, tandis qu'il a été ſauvé par l'abondance de la boiſſon ?

Vous connoiſſez mm. *Mangeot* & *Rouſſiere*, pour leſquels vous avez été conſulté. Je le fus après vous, & je les ai trouvés dans l'état le plus déplorable. Tous les deux avoient des étouffements qui les obligeoient de paſſer les nuits dans un fauteuil ; ils avoient tous les deux des obſtructions & de la fievre ; chez l'un & chez l'autre les évacuations, & ſurtout celles des urines, manquoient, & l'un & l'autre étoit énormement enflé ; il falloit cependant leur faire quitter le régime ſec, les faire boire, & ne point héſiter à les faire enfler davantage. Tout cela eſt arrivé ; mais ces hydropiques ne tarderent point à être ſoulagés & déſenflés. M. *Mangeot*, que vous aurez pu voir chez m. l'Archevêque, ſe trouve dans un état fort ſatisfaiſant. M. *Rouſſiere* eſt bien déſobſtrué & déſenflé ; mais ayant été ſujet depuis longtemps à l'aſthme, à la goutte, & à l'intermittence du pouls ; il eſt d'une grande foibleſſe & dans le maraſme. Cet hiver

il lui eſt ſurvenu une vomique, qui faiſoit craindre un danger éminent; depuis ce temps ſon pouls eſt dévenu régulier, & ſa poitrine eſt plus libre qu'elle ne l'a été pendant pluſieurs années. Il dort parfaitement bien, & l'appétit eſt bon, ſon état cependant à exigé les plus grands ménagements, & ne le laiſſe point ſans inquiétudes. C'eſt préciſément dans les cas les plus difficiles, qu'on apprend à trouver les reſſources, & il falloit les multiplier chez ce malade, pour remédier aux diverſes complications & à la gravité des accidents qui ſont ſurvenus. Cette obſervation eſt des plus intéreſſantes; je l'inſérerai dans un mémoire ſur l'hydropiſie de poitrine, que je me propoſe de donner au public.

Peut-être, monſieur, commencez-vous à être ébranlé, à avouer même que ces obſervations pourroient effectivement ſignifier quelque choſe en faveur de la méthode délayante; mais il vous reſte encore à objecter, que m. l'Archevêque avoit ſoixante-dix-neuf ans. D'accord: Vous m'inſpirez trop bien, monſieur, pous vous laiſſer ſans réponſe. Liſez l'obſervation ſuivante. Une femme de quatre-vingts ans en fait le ſujet: elle étoit, à la vérité, d'une conſtitution auſſi forte que m. l'Archevêque; mais, quoique les

accidents chez elle euſſent été infiniment plus graves que chez m. l'Archevêque, & quoique l'enflure eut été énorme, elle a bu, elle a guéri, & elle a encore vêcu douze ans. Elle eſt donc morte âgée de quatre-vingt-douze ans, & ſeulement douze ans aprés avoir eu une hydropiſie des plus dangereuſes. C'étoit le 20 mai 1764, que je l'ai vue hydropique, & elle a continué de vivre juſqu'au mois d'avril 1776.

Pour avoir des obſervations exactes, je charge ſouvent les malades eux-mêmes de les faire jour par jour, ou bien les perſonnes les plus intelligentes qui les environnent. Celle que je vous invite à lire, a été faite par un des fils de la malade, procureur-fiſcal de Nogent-ſur-Marne. Son récit vous intéreſſera; c'eſt l'expreſſion de la nature.

« Ma mere Bénard, âgée de quatre-vingts ans, croit avoir reſſenti les commencemens de ſa maladie vers la fin de 1759. Dans ce temps, il lui eſt ſurvenu une enflure aux jambes, & ſur-tout aux chevilles des pieds, dont elle a ſouffert pendant pluſieurs mois. L'enflure s'eſt enſuite diminuée; mais il lui a ſuccédé des battemens de cœur très-violents, qui lui prenoient ordinairement deux ou trois fois la ſemaine. Elle s'eſt apperçue qu'elle

n'urinoit que dans ces battemens ; & les urines venoient alors en trés-grande abondance : hors ce temps, elle n'urinoit pas. Elle ſentoit venir ces battemens par une eſpece de ſuffocation d'eſtomac, & des maux de cœur, & elle ne ſe trouvoit ſoulagée que par l'abondante évacuation d'urine qui ſuccédoit à ces douleurs. Elle a été dans cette ſituation pendant trois ans, ayant de temps en temps les jambes enflées, & des douleurs de rhumatiſme, ſur-tout au bras droit, qui la faiſoient beaucoup ſouffrir : elle a, dis-je, été trois ans dans cet état, ſans avoir conſulté perſonne, s'imaginant, ſans doute, que cela n'auroit aucune ſuite fâcheuſe ; mais un chagrin qu'elle a eu l'hiver paſſé, 1763, a entiérement fait déclarer ſa maladie : car depuis ce temps, elle a toujours été en empirant ; ſon eſtomac & ſa poitrine ſe ſont inſenſiblement remplis ; ſes douleurs de rhumatiſme ont redoublé, & lui venoient répondre dans la poitrine ; ce qui lui occaſionnoit une grande difficulté de reſpirer : ſes urines ne ſont plus venues comme à l'ordinaire ; ſes jambes, ſon eſtomac, ſon ventre ſe ſont enflés conſidérablement. L'hydropiſie s'eſt déclarée dans tout le corps : elle ne laiſſoit cependant pas que de reſſentir très-ſouvent des envies d'uriner ;

mais elle n'urinoit que peu, & avec beaucoup de difficulté, & non ſans douleur. L'urine qu'elle rendoit étoit fort rouge, & dépoſoit un limon ſemblable à de la brique pilée. Enfin, ſe voyant dans un état où, au lieu d'eſpérer du ſoulagement, elle empiroit au contraire de plus en plus, elle fit venir un chirurgien qui, ne traitant ſa maladie que d'un ſimple rhumatiſme, la ſaigna, & la purgea enſuite avec une eſpece de ſirop de nerprun. Depuis ce moment, les ſuffocations d'eſtomac devinrent inſupportables. Croyant donc que ce chirurgien, par ſon traitement, lui avoit fait plus de mal que de bien, elle a eu recours à d'autres. Un ſecond chirurgien l'ayant vue, la ſaigna deux fois en deux jours, & il la purgea pluſieurs fois de ſuite, traitant ſa maladie d'inflammation du bas-ventre, ſur lequel il lui fit appliquer des fomentations avec des herbes émollientes. Pendant tout ce traitement, l'enflure n'a fait qu'accroître, les douleurs ſe ſont augmentées, & la reſpiration eſt devenue très-difficile. Elle vit encore un troiſieme chirurgien, qui la ſaigna encore deux autres fois, & qui lui ordonna des breuvages faits avec des racines de perſil, d'aſperges & autres, dont on ne ſe ſouvient plus. Ce traitement n'a pas eu de meilleures ſuites que

les autres ; l'hydropisie a gagné les reins ; les mains & les bras commençoient alors à enfler à vue d'œil ; elle ne pouvoit plus jetter aucun crachat, ce qu'elle faisoit auparavant, quoiqu'avec peine ; sa poitrine paroissoit être entiérement remplie, & elle étoit attaquée d'un râle qui annonçoit une mort prochaine & inévitable. Tel est l'état où m. *Bacher* a trouvé ma mere, le 20 mai 1764, quand madame *Delorme*, remplie de bontés pour elle, nous engagea à le prier de venir la voir. Dans les quatre premiers jours, qu'elle commençoit à faire usage des pilules toniques, elle s'est trouvée beaucoup soulagée par une grande évacuation d'urine ; l'usage continué de ces pilules, pendant plusieurs jours de suite, lui ont fait vuider une grande quantité de sang & d'autres matieres corrompues & fétides, qui lui occasionnoient, sans doute, toutes les suffocations d'estomac, & les difficultés de respiration ; de sorte qu'au bout de quinze jours, tout au plus, sa poitrine s'est débarrassée, sa respiration a repris sa premiere liberté, son ventre s'est entiérement désenflé, & ses jambes ont aussi beaucoup diminué de volume ; elle tiroit ses crachats avec beaucoup de facilité, & abondamment. Voyant le bien inespéré que lui avoient procuré ces pilules, elle

a tâché de ſuivre exactement, pendant tout l'été, le régime que lui avoit conſeillé m. *Bacher ;* ce qui lui a toujours procuré du ſoulagement de plus en plus. Mais, comme les cauſes n'étoient pas encore détruites chez elle, dès qu'elle paſſoit huit jours ſans prendre des pilules, ſes urines s'arrêtoient, & l'enflure recommençoit ; mais, auſſi-tôt qu'elle en reprenoit, ſes urines reprenoient leur cours, elles devenoient abondantes & très-claires ; de ſorte que, pour avoir toujours du ſoulagement, elle a été obligée, pendant tout l'été, de prendre toutes les ſemaines environ ſoixante pilules en deux jours. Mais, depuis deux mois, ou environ, que la ſaiſon eſt devenue plus rude, elle ne ſe trouvoit pas ſi bien qu'à l'ordinaire, & il ſemble que l'enflure eût voulu reprendre le deſſus ; elle n'éprouvoit plus de ces pilules le ſoulagement ordinaire qu'elle en avoit auparavant ; cependant elle en a pris régulièrement tous les huit jours comme à l'ordinaire, excepté que, depuis longtemps, elle ne prenoit plus de lavements, & qu'elle ne faiſoit uſage d'autre boiſſon que du vin blanc. Dans le mois de février 1765, elle reſſentit des maux de cœur qui lui ont procuré un vomiſſement qui lui a duré plus de vingt-quatre heures, & elle a vomi une quantité abondante d'eau bleuâtre,

tre, & d'une bile fort âcre : il eſt ſurvenu enſuite une très-grande évacuation d'urine ; ce qui a rendu ſa poitrine entiérement libre, & a ramené l'appétit. Après cela, elle a pris un vin avec des bayes de genievre & de laurier, & enſuite un vin avec de la limaille de fer & du quinquina, & d'autres drogues ; ce qui lui a très-bien fait ; & elle s'eſt bien trouvée tout l'été & l'hiver dernier, en prenant de temps en temps des pilules toniques ».

Vous connoiſſez madame de *l'Aâge*, elle a répandu ſes bienfaits ſur cette malade ; & ſi madame de *l'Aâge* a oublié les bontés qu'elle a eues pour cette vieille hydropique, elle ſe ſouviendra toujours de la maladie & de ſon traitement.

Actuellement, monſieur, avez-vous encore quelque choſe à me demander ? Oui certainement ; car il faut vous enſeigner le traitement par lequel il eût été facile de guérir m. l'Archevêque. Repréſentez-vous encore ſon état : ſon pouls étoit plein, dur & fréquent, l'appétit perdu, la nuit agitée, & le jour il ſurvenoit une forte propenſion au ſommeil, les urines étoient rares & enflammées : tous les ſymptômes ſe réuniſſoient donc pour annoncer une diſpoſition prochaine à l'inflammation. Auſſi ai-je preſcrit un régime délayant & rafraîchiſſant ; auſſi

m. l'Archevêque commençoit-il à moins ſouffrir, à être moins aſſoupi le jour, à dormir tranquillement la nuit ; auſſi falloit-il continuer l'uſage des boiſſons rafraîchiſſantes, celui des fruits fondants & des légumes aqueux. Je vais vous dire encore ce qui ſeroit arrivé, comme je vous ai prédit ce qui eſt arrivé.

Les boiſſons auroient pénétré dans les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, elles ſe ſeroient inſinuées dans les glandes, elles auroient imprégné les humeurs tenaces qui faiſoient obſtruction, elles les auroient ramollies, détrempées, fondues, & auroient amené le moment d'évacuer une partie de ces humeurs rendues fluxiles, en même temps que les vaiſſeaux auroient été détendus. Un purgatif doux auroit ſuffi, on auroit purgé avec la manne, la pulpe de tamarins, la crême de tartre & le petit-lait. Quelque doux que ſoit ce purgatif, il ne falloit y revenir qu'après avoir obtenu une nouvelle fonte des humeurs par l'uſage continué des délayants; il n'y a qu'un ſeul obſtacle qui auroit pu empêcher le ſuccès du purgatif que j'indique, c'eſt le gonflement des vaiſſeaux ſanguins : car le ſang étant très-échauffé & très-épais, il n'auroit probablement pas pu recevoir la quantité d'eau qui lui manquoit, qu'en dilatant, par ce mélange, les

vaiſſeaux au point d'en forcer le diametre. C'étoit-là l'inſtant, comme j'en avois prévenu dans ma premiere conſultation, d'appliquer les ſangſues, & par un effet ſimultané elles auroient rendu la liberté générale à la circulation, & contribué efficacement à la réſolution des embarras du foie. Il ne falloit pas d'autres moyens pour guérir m. l'Archevêque ; &, je le répete, il étoit facile de le guérir, parce que ſa maladie n'étoit point compliquée : c'étoit une hydropiſie occaſionnée par une diſpoſition inflammatoire, & le régime aqueux & rafraîchiſſant, les doux purgatifs & l'application des ſangſues, auroient également diſſipé la cauſe & l'effet de cette maladie.

Mais j'ai ouï dire à vos partiſans, que pluſieurs cauſes avoient contribué à la mort de m. l'Archevêque. Il avoit eu la fiſtule, il avoit ſubi l'opération de la taille ; enfin, vous ne vous êtes point trompé, diſent-ils, & vous ne vous trompez jamais. M. l'Archevêque, ſelon eux, n'eſt point mort par les obſtructions & par l'inflammation ; mais, comme vous le donnez à entendre dans votre bulletin, c'eſt, le prétendent-ils toujours, la préſence des eaux dans le bas-ventre, qui a occaſionné la léthargie, l'apoplexie & la mort ; ce n'eſt pas non plus, à ce que

vous assurez, le purgatif que vous avez donné dans le temps de la plus forte irritation, qui a occasionné l'épanchement & la léthargie qui s'en est suivie. Vos partisans soutiennent également que l'épanchement, qui s'est renouvellé après la ponction encore plus rapidement que celui qui a été déterminé quatre jours avant par l'effet de la médecine, n'a point été nécessité parce que vous avez donné mal-à-propos issue à la sérosité fournie par le premier épanchement, & conséquemment ils persistent à nier que la léthargie, l'apoplexie & la mort qui se sont succédées d'une maniere très-prompte, doivent être attribuées au purgatif, à la maniere dont vous avez purgé (1), & à la ponction. Vos partisans, quoiqu'ils s'en rapportent plutôt à vos discours qu'aux phénomenes de la maladie, ne pourront cependant plus résister à la vérité en leur présentant les phénomenes de la mort. Son témoignage est irrécusable, il convaincra les plus obstinés.

Le crâne ayant été exactement scié, on a eu beaucoup de peine pour le séparer de la dure-mere avec laquelle il avoit l'adhérence la plus intime.

---

(1) Cette maniere de purger se trouve dans le récit historique, *pag.* 15 & suiv.

Toute la ſubſtance tant externe qu'interne du cerveau, ainſi que celle du cervelet, étoient enflammées & gorgées de ſang.

Pareille inflammation & pareil engorgement dans les lobes du poumon, dont une portion étoit flétrie.

Environ quatre pintes de ſéroſités épanchées dans les intervalles du bas-ventre.

Le foie très-volumineux, dur, ſquirrheux & parſemé de quantité de petits points noirs & friables.

La véſicule du fiel contenoit une bile noire & épaiſſe, & deux petites pierres.

L'épiploon étoit auſſi ſquirrheux dans toute ſon étendue, ainſi que le pancréas.

La rate participoit de l'inflammation ainſi que les reins; le rein gauche étoit un peu plus volumineux que le droit.

La veſſie, ainſi que l'eſtomac & les inteſtins, n'ont rien offert d'extraordinaire.

Dans ce rapport vous ne trouvez nulle affection dans la veſſie, & nul veſtige de fiſtule; mais le cerveau, les poumons, le foie, le pancréas, l'épiploon, la rate, le ſang, la bile, tout vous certifie l'inflammation, l'obſtruction & le deſſéchement.

M. *Daignan*, dans ſes remarques & ſes obſervations ſur les hydropiſies (1); rap-

(1) Ce mémoire de m. *Daigan* eſt inſéré dans mon ouvrage déjà cité, *voyez* pag. 486.

porte des obſervations anatomiques bien conformes à la précédente. Vous allez en juger.

« Le régime ſec, qui n'eſt que trop connu du vulgaire, produit des effets faciles à diſtinguer dans les cadavres de ceux qui s'y ſont ſoumis opiniâtrément ; j'en citerai des exemples à la fin de ce mémoire. On trouve ordinairement les viſceres racornis, deſſéchés, durs, ſquirrheux, parſemés de tubercules, gorgés d'un ſang livide, noir & épais, qui leur donne la même couleur ; ils ſont atteints de marques de phlogoſe, d'inflammation, de gangrene ; toutes les humeurs tendent à la putridité, & le liquide épanché paroît toujours moins limpide, & plus gluant. Tous ces phénomenes ſont aiſés à déduire de l'état du vivant : ſi les humeurs naturelles ne reçoivent pas de quoi réparer la ſéroſité à meſure qu'elles en perdent, elles ſont bientôt réduites dans un état propre à produire tous ces déſordres ; d'ailleurs, celle qui s'en échappe après quelques jours d'abſtinence de la boiſſon, a toujours quelque diſpoſition alkaline qui la rend bientôt âcre & corroſive, au moyen de la chaleur qu'elle éprouve dans le lieu où elle s'épanche, & où elle ſéjourne ; & cette chaleur en diſſipe la partie la plus fluide ; c'eſt ce qui

la rend gluante. Après cela, doit-on être étonné ſi des viſceres gorgés intérieurement, & macérés extérieurement par des humeurs auſſi dépravées, ſe trouvent en ſi mauvais état. Comme le régime ſec oppoſe les plus grands obſtacles à la circulation, tous les ſymptômes ſont plus graves, & les malades ſouffrent plus dans cet état, que dans tout autre; mais la plus grande ſouffrance eſt celle que cauſe la privation abſolue de la boiſſon. Tout le monde peut apprécier ce tourment : pour prouver combien il eſt cruel, *van Swieten* cite l'exemple d'un ami du roi Antigonus, qui hâta ſa perte en buvant ſon urine, pour ne pas manquer à ce monarque qui lui avoit recommandé de ne pas boire, par l'intérêt qu'il prenoit à ſa guériſon ».

Dans ma ſeconde lettre, monſieur, j'aurai l'honneur de vous entretenir ſur la formation de l'hydropiſie, ſes différentes eſpeces, & ſur les moyens de les reconnoître, de les juger & de les guérir.

De l'Imprimerie de la Veuve THIBOUST.

Errata.

Page 17, *derniere ligne*, 41, *lisez* 31.

Page 19, *derniere ligne*, 47, *lisez* 37 & suiv.

Page 30, *ligne* 21, *après ces mots*, une bonne chose, *lisez* ; & pour vous en donner une preuve,

Page 40, *ligne* 12, au lieu d'une virgule, il faut un point.

EXTRAIT

DU JOURNAL

De Médecine, Chirurgie & Pharmacie, du mois de Février 1782.

SECONDE LETTRE

DE M. BACHER

A M. BOUVART,

*POUR servir d'*EXTRAIT *des Recherches sur les maladies chroniques, particuliérement sur les hydropisies, & sur les moyens de les guérir; par m.* BACHER,

docteur-régent de la faculté de médecine de Paris (1).

Ne quidquam pro vero ideò recipiamus, quia receptum eſt, ſed experimenta acquiramus quæ fidem opinionibus noſtris faciant. HALLER, *élément. phyſiol.* tom. 1, lib. 3, ſect. 2, *page* 204.

A Paris, chez la veuve Thibouſt, *imprimeur du roi, place de Cambrai; &* Didot le jeune, *quai des Auguſtins.* 1776. *in*-8°. *de* 724 *pages.*

L'OBJET de notre diſcuſſion ne me permettoit pas, monſieur, de taire des vérités qui devoient vous paroître dures; mais ſi mes expreſſions ne pouvoient être trop nettes pour donner un entier déve-

---

(1) Perſuadé qu'un journaliſte doit être très-réſervé ſur un ouvrage qu'il fait paroître en ſon nom, j'ai cru qu'il me convenoit de n'annoncer que le titre de mes *recherches :* c'eſt auſſi ce que je me ſuis borné à faire dans le journal de juin 1778, p. 565. Mais ma diſcuſſion avec m. *Bouvart* me détermine en ce moment à ſuivre le conſeil de pluſieurs médecins qui deſirent que je faſſe connoître mes recherches par un extrait.

loppement à la théorie qui a conduit à une méthode encore nouvelle, (c'eſt-à-dire peu connue, quoiqu'elle ſoit juſtifiée par des obſervations recueillies pendant quarante années), il devoit en réſulter un avantage trop précieux, pour qu'actuellement vous n'en excuſiez & n'en approuviez pas le motif. Le véritable moyen de faire honorer les médecins, & le ſeul digne d'eux, c'eſt de convaincre le public que leurs prédéceſſeurs & leurs contemporains ont perfectionné un art auſſi difficile qu'important, avec aſſez de ſuccès pour que le plus grand nombre des malades puiſſent être traités d'après des principes auſſi heureux dans leur réſultat, que sûrs dans leur application. Vous avez déjà vu dans ma premiere lettre, & vous verrez également dans celle-ci, que j'ai ramené le traitement des hydropiſies aux principes de la médecine. Par l'application de ces principes, en conformant le traitement aux beſoins de la nature, nous obtenons le double avantage d'affranchir les hydropiques d'un tourment cruel, & de les guérir plus fréquemment. Néanmoins, comme je l'ai déjà dit, mon travail étoit preſqu'ignoré, c'eſt à votre nom que je vais devoir un ſuccès plus étendu. Bien que vous y ayez contribué involontaire-

ment, ce n'en eſt pas moins à vous préſentement à multiplier les avantages que cette doctrine doit produire en l'adoptant, & en la confirmant par votre ſuffrage. Mais ſi, en attendant, elle rend la guériſon des hydropiques plus aſſurée & plus facile, ſi même elle répand un nouveau jour ſur quelques maladies de langueur, je me ferai toujours gloire de publier que je dois cet avantage aux lumieres & à une ſuite de correſpondance de pluſieurs médecins de province (1), & ſur-tout à mon pere à qui le mérite de l'invention en appartient. Je dois mes principes à ſes inſtitutions, & c'eſt de ſes manuſcrits que j'ai tiré tout ce que mon travail peut offrir de neuf & d'intéreſſant. La reconnoiſſance ne me permet pas non plus d'oublier que ſans les conſeils & ſans la bienveillance de mm. *De Laſſonne*, *Maloët* & *Richard*, je me ſerois laiſſé décourager par les obſtacles que je rencontrai en propoſant l'utilité & la néceſſité de la boiſſon dans l'hydropiſie.

En m'occupant, dans ma premiere lettre, à fixer l'opinion générale ſur les effets de l'abſtinence de la boiſſon, & ſur ceux de la méthode contraire, j'ai dû entrer

(1) *Voyez* page 24.

dans des détails dont il réſulte un nouvel avantage ; car je ne pouvois établir la théorie qui a conduit à la méthode délayante, qu'en faiſant connoître au public que le traitement des hydropiſies, pour être heureux, ſuppoſe une chaîne non interrompue de connoiſſances, & que par conſéquent on ne peut, ſans témérité, le confier qu'aux médecins, par leſquels ſeuls il peut être & ſera dirigé à l'avenir avec sûreté, tandis qu'auparavant les hydropiques étoient ſouvent abandonnés aux charlatans, parce que, comme nous l'avons déjà remarqué, le traitement de ces malades étoit trop ſouvent empirique entre les mains des médecins même. Cette vérité ſera encore mieux ſentie en démontrant que l'hydropiſie n'eſt preſque jamais une maladie primitive, mais qu'elle ſe forme & ſe manifeſte le plus ſouvent à la ſuite d'autres maladies : auſſi la difficulté de la guérir eſt-elle toujours relative à la gravité de la maladie qui a occaſionné l'enflure, & qui eſt compliquée avec elle. Il y a donc une immenſe variété dans les cauſes & les complications de l'hydropiſie ; il faut donc auſſi, pour la traiter avec les connoiſſances néceſſaires, en avoir les plus exactes ſur toutes les maladies, & ſur la nature & ſur l'action de tous les

remedes qui peuvent leur convenir. Cet apperçu ſuffit pour avertir le public du danger auquel il s'expoſe en confiant le traitement d'une maladie auſſi difficile aux empiriques.

Je n'ai point la préſomption de croire que ſeul & de mes propres forces, je puiſſe ſaiſir l'enſemble des rapports qu'offre la médecine. Si j'ai été aſſez heureux pour répandre un nouveau jour ſur pluſieurs cauſes & complications d'hydropiſies, il reſte encore bien des éclairciſſements à donner ſur des points de pratique qu'il ſeroit important de décider, ſur-tout relativement aux hydropiſies de poitrine. Je n'ai pu étendre, à quelques égards, les limites de l'art que par le ſecours de mes confreres, & c'eſt à leur amitié, à leurs lumieres & à leurs conſeils, que je devrai de nouveaux ſuccès. Je me ferai donc toujours un devoir de leur ſoumettre mes vues. Que je ſuis à plaindre, monſieur, de n'avoir pu, dans nos premieres conſultations pour m. l'Archevêque, vous perſuader que ſi ce n'étoit point par égard pour moi, votre confrere, c'étoit par l'attachement que les vertus de m. l'Archevêque vous inſpiroient, que vous deviez examiner mes raiſons avec une attention ſuivie. Je n'aurois point eu le déſagrément

de vous citer devant le public pour détruire vos préjugés. Je préſume, à juſte titre, que vous venez de les écarter loin de vous, & qu'en adoptant mes principes ſur la néceſſité de la boiſſon, vous commencez à vous appercevoir que ce n'eſt que parce qu'on les a généralement ignorés, que depuis des ſiécles le traitement de l'hydropiſie n'a point été rectifié.

Comme le nom même de l'hydropiſie paroît effrayant, il importoit d'examiner ſi c'eſt par elle-même que cette maladie eſt mortelle, & ſi elle eſt même toujours dangereuſe, ſi elle ne devient pas ſouvent telle par les moyens employés juſqu'ici pour la combattre, & ſi ce n'eſt pas le mauvais traitement qui la rend rebelle ou incurable, & qui en accélere la terminaiſon malheureuſe.

On a vu de bons effets & des guériſons d'hydropiſies opérées par les apéritifs, par les diurétiques, par les ſudorifiques, par les toniques, par les purgatifs, par les émétiques, par le mercure, par l'opium, par un air ſec & par l'inſolation, par les bains ſecs & ſpiritueux, par une nourriture ſéche, & par l'abſtinence de la boiſſon, par une boiſſon copieuſe, par les incraſſants, par les anti-ſcorbutiques, par les onctions & frictions huileuſes,

par les bains, par des vapeurs, des lavements & des cataplasmes de décoction émolliente, par les saignées, par la ponction, par les scarifications, par les vésicatoires, par d'autres topiques irritants, par le cautere actuel, par la communication de la galle; & enfin on a vu guérir des hydropiques uniquement par les forces de la nature. Mais les effets de ces moyens n'ont pas toujours été uniformes & constants, ils ont même rarement réussi; ce qui a jetté une grande incertitude tant sur leur choix que sur la maniere de les appliquer.

Cependant les caracteres, les symptômes & les degrés des hydropisies fournissent des indications & des signes qui auroient dû déterminer sur le choix des remedes & sur la méthode de les employer. Mais quoique l'hydropisie soit une maladie peu rare, les véritables indications, jusqu'à nos jours, ont été constamment si mal saisies, que la pratique ordinaire devoit être aussi cruelle que malheureuse, car elle est précisément opposée aux principes de la médecine.

En vous présentant de justes idées sur la formation de l'hydropisie, sur ses différentes especes, & sur les moyens de les reconnoître, j'espere, monsieur, de vous

perſuader entiérement que pour guérir les hydropiques il faut avoir égard plutôt à la cauſe qu'à l'effet; c'eſt-à-dire, plutôt à la maladie qui a précédé l'hydropiſie, qui l'a déterminée, & qui eſt compliquée avec elle, qu'à l'hydropiſie elle-même.

L'hydropiſie eſt un amas d'une liqueur le plus ſouvent ſéreuſe, qui ſe fait par la condenſation & l'interception de la roſée univerſelle qui exiſte toujours dans un corps vivant, ou par l'expreſſion des fluides les plus ténus à travers les pores des vaiſſeaux, ou à travers les mailles du tiſſu cellulaire, ou enfin, par la rupture des vaiſſeaux lymphatiques.

La roſée univerſelle peut être condenſée & interceptée par-tout où elle exiſte; dans le tiſſu cellulaire & dans les cavités. L'infiltration n'eſt donc que la ſuite de l'interception & de la condenſation de la roſée univerſelle, ou de l'épanchement des parties ſéreuſes par les pores, par les orifices, ou par la rupture des vaiſſeaux. C'eſt un méchaniſme par lequel la matiere hydropique formée, ou par l'interception de la roſée univerſelle, ou fournie par l'épanchement, eſt reçue dans le tiſſu cellulaire, y eſt logée dans ſes parties externes, ou internes, & peut être tranſportée à travers les mailles de cet organe d'un lieu dans

un autre, & fournir la matiere d'un nouvel épanchement dans quelques cavités.

L'infiltration devient d'autant plus conſidérable & augmente d'autant plus promptement, qu'il ſe trouve déjà dans les couches du tiſſu cellulaire un amas d'humeurs dépravées prêtes à être délayées & étendues par la préſence du fluide intercepté ou épanché, & c'eſt ainſi que l'abſorbtion de l'humidité de l'atmoſphere peut en même temps devenir la cauſe efficiente & matérielle d'une hydropiſie ſubite & monſtrueuſe.

Toutes les parties du corps qui ſont capables de contenir des liqueurs contre nature, ſoit dans leurs propres cavités, ſoit en cédant elles-mêmes pour ſe prêter & donner ſéjour à la collection des liqueurs ſéreuſes, toutes ces parties peuvent devenir hydropiques.

Tout ce qui peut gêner & intercepter le cours de la roſée univerſelle, & la réunir pour en former une maſſe liquide; tout ce qui peut faire obſtacle au cours des liqueurs, diſtendre, ou comprimer les vaiſſeaux, juſqu'à forcer les parties les plus fluides de s'en échapper, peut devenir la cauſe de l'hydropiſie.

Toute cauſe de l'hydropiſie n'eſt elle-même que l'effet de la foibleſſe des vaiſſeaux & des viſceres, ou des ſpaſmes

fréquens, & qui ſubſiſtent long-temps. Ces vices des ſolides ne ſauroient exiſter ſans avoir eux-mêmes, pour cauſes ou pour effets, la dépravation des liquides, comme la ſurabondance de la ſérosité; mais plus ſouvent encore l'épaiſſiſſement du ſang, la tenacité des humeurs, & leurs diverſes acrimonies, dont enfin l'éréthiſme, l'inertie & l'éroſion des ſolides ſont les ſuites funeſtes.

Tout ce qui peut débiliter les vaiſſeaux & les viſceres; tout ce qui peut trop épaiſſir les humeurs, trop les atténuer ou les déſunir; tout ce qui peut occaſionner des irritations & des ſpaſmes, eſt donc capable de produire la premiere cauſe de l'hydropiſie.

On voit delà que les cauſes qui diſpoſent à l'hydropiſie ſont très-variées, & qu'elles ſont les mêmes que celles de preſque toutes les maladies; mais pour qu'une de ces cauſes, ou pluſieurs réunies, donnent lieu à l'interception & à la condenſation de la roſée univerſelle, ou à l'épanchement des parties ſéreuſes, plutôt qu'à toute autre maladie, il faut qu'il y ait néceſſairement d'autres diſpoſitions particulieres, qui tiennent à l'état actuel de l'organe cellulaire, & des corps glanduleux.

Parmi les cauſes qui peuvent diminuer

le reſſort, & l'action des viſceres, des vaiſſeaux & de l'organe cellulaire, qui peuvent gêner la perméabilité des glandes; & parmi celles qui ſont capables d'occaſionner des ſpaſmes & des irritations, les unes ſont plus graves que les autres. Il en eſt de même de celles qui ſuffiſent pour produire l'épaiſſiſſement des humeurs, & leur atténuation. Nous allons indiquer d'abord les cauſes des hydropiſies qui ſe guériſſent facilement, & les remedes qui conviennent à cet effet. Nous expoſerons enſuite les cauſes des hydropiſies graves, & nous examinerons qu'elle eſt la maniere d'agir, & quels ſont les effets des moyens les plus uſités pour les combattre.

L'épanchement des parties ſéreuſes, l'interception & la condenſation de la roſée univerſelle, peuvent avoir lieu à la ſuite d'un mauvais régime, de quelque dérangement dans les fonctions des premieres voies; elles peuvent être le produit d'un relâchement des ſolides, occaſionné par l'humidité de l'air; elles peuvent ſurvenir après une tranſpiration ſupprimée, après un trop grand uſage des boiſſons chaudes, ou d'une boiſſon copieuſe d'eau froide, dans un état de ſpaſme, ou de relâchement exceſſifs. On doit ranger parmi les cauſes légeres,

celles que nous venons de rapporter. Ces hydropisies, dans des sujets bien constitués, se guérissent facilement, & même quelquefois celles qui viennent à la suite des maladies aiguës.

Les hydropisies occasionnées par l'abus des aqueux, par le défaut de ressort des solides & par l'abondance des humeurs, se guérissent par les vomitifs, & par les purgatifs violents, par un régime sec & par l'abstinence de la boisson, par les bains secs spiritueux, &c. dans les cas ou le vice des solides, ne dépend que des causes que nous venons de désigner, quand il y a une surabondance de sérosité dans le sang, & quand le sujet est d'ailleurs bien constitué, les émétiques & les purgatifs forts évacuent promptement les eaux accumulées, par le vomissement, par les selles & par les urines; ils agacent les solides & leur donnent de l'action. Le régime sec donne du ton & de la force aux parties motrices ramollies & flasques. Dans ces cas ces moyens remédient au mal & à sa cause.

Les préparations scillitiques & les autres diurétiques stimulants operent heureusement, lorsqu'il n'y a point d'échauffement, lorsque la sensibilité & la tention des solides est peu remarquable, &

dans les cas où les humeurs ſont fluides, ou pour mieux dire, lorſqu'il n'y a ni empâtement, ni engorgement d'humeurs tenaces & épaiſſies.

Les ſudorifiques, les bains ſecs ſpiritueux, produiſent de même de bons effets, lorſqu'il y a un relâchement dans les ſolides, & une abondance d'humeurs ſéreuſes, ou réſolubles en ſérosité, comme dans les cas de ſueur, ou de tranſpiration ſupprimées par une cauſe froide.

L'hydropiſie qui ſe forme dans un état d'engorgement, d'irritation, & de ſpaſmes, même à la ſuite des maladies aiguës, ſe guérit chez les enfants par des cataplaſmes & des lavements émolliens. Des ſujets jeunes & forts guériſſent quelquefois, ſans remedes, de cette eſpece d'hydropiſie, dès que la cauſe ceſſe d'agir; dans ce cas, on a vu que l'effet ſe diſſipoit par les ſeules forces de la nature.

Les cauſes dont nous venons de parler, ſuffiſent, quand elles ſubſiſtent long-temps, pour produire une énorme collection de ſérosité. On en guérit quelquefois ſans autres ſecours que les ſcarifications & la ponction. Comme les cauſes étoient diſſipées, & qu'il n'en reſtoit que l'effet (la ſérosité accumulée), ſon évacuation ſeule devoit faire toute la cure.

Auſſi, n'eſt-ce point d'après le volume de l'enflure qu'il faut juger de l'événement de la maladie, mais d'après les cauſes qui ont déterminé l'enflure. Si ces cauſes n'ont été que paſſageres, ou ſi elles peuvent aiſément être écartées, le malade guérira bientôt; car l'enflure, quelqu'énorme qu'on la ſuppoſe, ſera facile à diſſiper. Mais lorſque les cauſes ſont graves, le malade ſera dans un état fâcheux, quoiqu'il ne ſoit que peu enflé; & le danger deviendra d'autant plus certain, que pour diſſiper l'enflure, on aura preſcrit des remedes dont l'uſage ne pouvoit qu'aggraver la maladie eſſentielle. Néanmoins, tel étoit l'effet des moyens employés dans le traitement des hydropiſies, qui ſuccedent à des fievres intermittentes invétérées, à des obſtructions rebelles, à la répercuſſion & à l'action de quelque humeur dartreuſe, rhumatiſmale, &c. Les remedes les plus employés devoient auſſi être pernicieux dans les hydropiſies occaſionnées par la trop grande rigidité, par l'irritabilité, par les diſpoſitions inflammatoires, ou par l'atonie & l'inertie des parties motrices, ou quand l'enflure ſe manifeſte dans le temps que ſe forme un dépot, ou à ſa ſuite, & chez des ſujets naturellement foibles, ou

chez ceux dont la conſtitution a été léſée, débilitée après différents excès.

C'eſt ainſi que les vomitifs, & les purgatifs violents, connus ſous les noms de draſtiques, & d'hydragogues, excepté les cas que nous avons énoncés (*pag.* 85), agiſſent toujours d'une manière diſproportionnée aux forces & aux efforts de la nature, ils lui réſiſtent, ils la violentent, ils l'oppriment & ils la détruiſent. Leur uſage eſt ſuivi d'irritation, de ſpaſmes, auxquels ſuccede plus ou moins promptement une extrême ſenſibilité, ou une atonie, une inertie, un affaiſſement incurable.

En exceptant les cauſes que nous avons déſignées (*pag.* 84 & 85), les bains ſecs, & tous les topiques échauffants, la chaleur du four, l'inſolation, les ſudorifiques chauds externes & internes ne peuvent qu'être fort pernicieux, en criſpant les ſolides, en exprimant les parties les plus fluides, en appauvriſſant le ſang.

Il eſt des cas où la tenſion conſidérable des ſolides, & les douleurs qui en ſont l'effet, exigent au plutôt de recourir aux fomentations émollientes, comme au moyen le plus prompt pour diſſiper l'enflure, ou au moins le plus sûr pour obtenir du calme & un relâchement, à la faveur deſquels ſeulement il eſt permis de

de mettre en uſage les moyens capables de guérir : mais lorſque l'affaiſſement eſt à craindre, ou qu'il exiſte déjà, les applications émollientes, ne pourroient qu'augmenter l'inaction des vaiſſeaux, & hâter les progrès du mal.

Quand le gonflement rend l'oppreſſion inquiétante & la diſtenſion très-douloureuſe, il faut recourir aux ſcarifications; elles peuvent devenir utiles, en facilitant l'action de la nature & des remedes, par la détente qui ſuit l'évacuation des eaux. Il eſt important de faire uſage des moyens qui puiſſent ſoutenir le reſſort des vaiſſeaux, rendre leur action uniforme, & s'oppoſer à une dégénéreſcence ultérieure des liqueurs. Ces moyens ſont particuliérement une boiſſon copieuſe, appropriée à l'état du malade, & ſouvent le quinquina. Néanmoins, malgré ces précautions, elles peuvent développer la gangrene chez des hydropiques dont le ſang auroit été appauvri, & les ſolides énervés par les diurétiques, les purgatifs, & un régime ſec. Elles ne peuvent même qu'accélérer la deſtruction, dans les cas où il y a une grande tenacité & acrimonie dans les humeurs, & quand le tiſſu cellulaire eſt dur & comme ſquirrheux.

Je viens de vous faire connoître les circonſtances dans leſquelles ſeules les

émétiques, les purgatifs forts, les diurétiques, les ſudorifiques, les bains ſpiritueux & le régime ſec peuvent convenir, & je vous ai indiqué les moyens d'aſſurer le ſuccès de ces remedes. Il faut encore vous dire quels ſont les moyens de prévenir les mauvais effets de la ponction, & de tirer un précieux avantage de cette opération.

Les accidents qui ſont à craindre après l'évacuation des eaux auxquelles on a donné iſſue par la ponction, ſont un nouvel épanchement de ſéroſité & la gangrene ; mais il arrive quelquefois qu'une mort prompte ne lui laiſſe pas le temps de ſe déclarer. Ces accidents ſuccédent d'autant plus néceſſairement à la ponction, qu'elle a été précédée par l'uſage des remedes qui échauffent, décompoſent & appauvriſſent le ſang, & qui en augmentant l'âcreté de la bile & des autres humeurs, fatiguent, irritent & énervent les glandes & les vaiſſeaux. Tel eſt l'effet des diurétiques & des purgatifs, lorſqu'on les donne à des hydropiques qui n'ont point la fibre forte & le ſang aqueux.

Ces deux conditions, qui favoriſent & aſſurent l'effet des diurétiques & des purgatifs, ſe réuniſſent rarement dans le même individu. Il doit donc auſſi rarement arriver que les hydropiques gué-

riſſent par les diurétiques, & par les purgatifs. Il eſt infiniment plus rare encore de trouver un hydropique qui puiſſe guérir par les diurétiques & par les purgatifs, lorſqu'il eſt en même temps privé de la boiſſon. Il réſulte de ces remarques également juſtifiées par des notions exactes ſur la maniere d'agir des diurétiques & des purgatifs, & par l'obſervation qui ne nous préſente guere que des événements malheureux après un pareil traitement, ſurtout lorſque le régime ſec en fait la baſe ; il réſulte, diſons-nous, que ce traitement amene la diſpoſition la plus défavorable qu'il ſoit poſſible d'imaginer pour ſoumettre un hydropique à la ponction. J'eſpere, monſieur, que vous appercevez maintenant les moyens que je vais conſeiller pour prévenir les accidents fâcheux qui, juſqu'à nos jours, ont ſi fréquemment ſuccédé à la ponction, qu'on ne peut pas la propoſer ſans alarmer les malades & ceux qui s'y intéreſſent.

C'eſt à vous, monſieur, qu'on aura l'obligation de ne plus tant la redouter. Les réflexions que j'ai l'honneur de vous communiquer ſe trouvent bien dans mon livre ; mais on ne le liſoit guere, parce qu'il étoit peu connu. En revanche, une lettre adreſſée à m. *Bouvart*, doit néceſſairement inſpirer quelque intérêt au pu-

blic. Vous l'avez habitué depuis si long-temps, à croire à votre réputation. J'y crois comme un autre, & quoique j'attaque vivement vos opinions, je ne crains pas que vous, qui savez vous apprécier, me prêtiez dans ce moment un air de méchanceté; je le répete, déjà je vous vois découvrir avec sagacité le vrai moyen de prevenir les suites fâcheuses de la ponction. Il est le même que celui qu'il faut employer pour remédier aux causes les plus graves & les plus fréquentes de l'hydropisie. Oui, monsieur, c'est une boisson convenable & assez abondante pour diminuer & écarter les irritations, pour adoucir des humeurs âcres, & pour restituer au sang la sérosité dont il a été privé, en fournissant celle qui s'est accumulée dans le bas-ventre. Par cette méthode, le sang sera toujours assez rafraîchi pour fournir encore à un nouvel épanchement, sans qu'il puisse s'altérer de maniere à être gêné dans sa circulation, & à s'enflammer. Ainsi, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, quand la maladie est assez avancée pour que les délayants ne puissent pas prévenir la ponction, ils sont néanmoins le vrai moyen d'en assurer le succès. La ponction ne sera donc nullement à craindre quand par les délayants on aura écarté les dispositions à

l'inflammation & à l'apoplexie ; & quand même la fievre & la soif seroient aussi ardentes qu'elles l'ont été chez ce soldat guéri par m. *Bonafos*, & dont je vous ai rapporté l'observation (page 50), il ne faudra pas hésiter d'accorder des boissons assez abondantes pour dissiper la fievre & la soif, puisque la ponction devient alors non-seulement un moyen assuré de dissiper la gêne des viscères & de leurs fonctions, en donnant issue à la sérosité contenue dans le bas-ventre, mais en même-temps elle rend aux hydropiques la liberté de continuer l'usage de la boisson, jusqu'à ce que les solides cessent d'être irrités, jusqu'à ce que la fievre soit calmée, & jusqu'à ce que la masse des liqueurs soit assez détrempée pour que la fonte & l'évacuation des humeurs dégénérées puissent avoir lieu.

En récapitulant ce que j'ai eu l'honneur de vous représenter dans ma premiere lettre au sujet de la ponction, avec ce que vous venez de lire, vous serez à même de tirer bon parti de cette opération dans des hydropisies très graves. Je vous ai suffisamment entretenu dans ma premiere lettre des mauvais effets du régime sec, & de votre maniere de purger. Comme c'est particuliérement pour vous que je fais l'extrait de mes *Re-*

CHERCHES, je dois au moins avoir l'attention de choisir les passages qui sont les plus relatifs au sujet de notre discussion. Je ne différerai plus de vous exposer les effets variés des préparations martiales & aromatiques, de la saignée & des vésicatoires.

Dans le cas où une matiere rhumatismale, goutteuse, dartreuse, mise en mouvement & répercutée du dehors au dedans cause des angoisses & des désordres graves, il faut, sans délai, appliquer les vésicatoires, à moins qu'il n'existe des dispositions inflammatoires; dans ce cas, il faut saigner & donner en abondance des boissons rafraîchissantes, en même temps que l'on applique les vésicatoires. Mais leurs effets seront équivoques, à moins que les malades n'y aient été suffisamment préparés d'avance par les délayants. Quel effet, monsieur, pouviez-vous attendre des vésicatoires appliqués à m. l'Archevêque? Les solides étoient alors racornis, & le sang desséché; les vésicatoires, en ce cas ne peuvent produire d'autre effet que celui d'ajouter aux angoisses & au danger.

Vous avez enfin fait appliquer les sangsues. Il faut en effet quelquefois verser le sang des hydropiques; mais il faut au moins qu'il puisse encore couler; & celui de m. l'Archevêque étoit coagulé,

Vous ne pouvez donc plus vous dissimuler à vous-même, ni disconvenir devant personne, qu'en privant m. l'Archevêque de la boisson, vous ne l'ayez réduit dans un état si extrême & si déplorable, que tous les secours qui ont été employés ne pouvoient plus que lui devenir nuisibles. Vous n'aviez donc (& vous pouvez présentement en juger vous-même) aucune idée juste sur l'état du malade; vos idées étoient aussi peu nettes sur l'hydropisie, que sur l'action des remedes que vous ordonniez; & si vos remedes furent donnés au hasard, ce n'est point par hasard qu'ils produisirent les effets les plus funestes; car tout remede produit un effet nécessairement relatif à la disposition dans laquelle il a été donné. Vous voyez donc, monsieur, combien il est essentiel de reconnoître les causes, les especes, les degrés & les complications des hydropisies, & combien il est important de saisir & de combiner de la maniere la plus précise, les circonstances qui déterminent l'action des remedes, qui la facilitent, ou qui la rendent équivoque, & même périlleuse. Afin de mieux établir ces principes, je rapporterai, comme je vous l'ai déjà promis, quelques passages de mes RECHERCHES sur les di-

vers effets des diurétiques, des préparations martiales & aromatiques.

Les préparations martiales conviennent lorſqu'il y a un relachement dans les ſolides, & de la mucoſité froide dans les humeurs. On les mêle ſouvent avec d'autres remedes, pour en augmenter les vertus apéritives, toniques, tempérantes. Ainſi, lorſque les digeſtions ſont viciées par l'atonie & l'engouement des matieres pituiteuſes froides, on mêle les martiaux avec les amers, les aromates, les âcres; & dans les cas où les vaiſſeaux ſont foibles, & les humeurs en orgaſme, on joint les martiaux aux abſorbants & aux ſels neutres; & lorſqu'on veut provoquer les urines, & que la délicateſſe de la fibre diſpoſe trop à l'irritation, on ajoute les préparations martiales aux ſcillitiques.

Les préparations martiales ſont indiquées plus pour aſſurer la guériſon lorſque les viſceres débarraſſés ſont dans une ſorte de relâchement, que dans le commencement de l'hydropiſie & dans ſon cours, où les viſceres ſont ſouvent obſtrués, & où il y a des irritations fréquentes. L'obſervation confirme l'étendue & la ſolidité de ces principes : cependant il y a des hydropiſies que l'on peut & doit combattre, même dans leur commencement, par les remedes tirés du fer. Ce ſont celles qui ſe forment chez les filles vers

l'age de puberté, & qui ſurviennent aux jeunes gens après des hémorrhagies immodérées, parce que ces hydropiſies dérivent d'un relâchement des ſolides, & de l'abondance des humeurs mal-élaborées, qui en eſt la ſuite. Mais la préſence des humeurs dégénérées au point qu'elles ne puiſſent plus être aſſimilées, interdit l'uſage des préparations martiales. Elles deviendroient mortelles dans les cas d'obſtruction par reſſerrement, dans les ſquirrhes, dans le maraſme, & quand il y a pléthore rouge & des aſſoupiſſemens qui en dépendent.

La pénurie du fluide vital ou de la matiere ignée, la ſurabondance des parties ſéreuſes, le relâchement des fibres la viſcoſité des humeurs, la langueur de la circulation, des ſécrétions & des excrétions, l'engourdiſſement des ſolides ſont des maladies, & en produiſent d'autres, dans leſquelles les amers, les âcres, les aromatiques & les balſamiques ſont indiqués. Le choix de ces remedes & les combinaiſons qu'on peut en faire, en y ajoutant d'autres ſubſtances, pour en modifier, en modérer, ou même en augmenter l'énergie, dépendent de l'état actuel de la fibre, des liqueurs & des viſceres.

Si les différens degrés du relâchement des ſolides, une variété auſſi étendue

dans la dépravation des humeurs, une ſenſibilité extrême, les changemens qui dérivent de la cauſe de la maladie, ainſi que ceux produits par l'art, demandent diverſes modifications dans l'uſage des remedes chauds, il y a des circonſtances plus embarraſſantes encore. Ce ſont celles qui naiſſent de la complication du relâchement & de la tenſion, de l'inégalité de la diſtribution de la matiere ignée, de l'inertie d'un ou de pluſieurs organes, tandis qu'il y a un excès d'action dans d'autres. On ne peut même douter que des cauſes oppoſées n'exercent quelquefois en même temps leur action ſur le même organe, & qu'elles ne manifeſtent par-là les ſymptômes de la complication & de la confuſion du relâchement & de la tenſion.

C'eſt ce qui s'obſerve dans les hydropiſies graves, & ce qui rend leur curation incertaine, & même quelquefois impoſſible. C'eſt dans ces cas difficiles, ainſi que dans les hydropiſies qui dépendent d'une diſpoſition inflammatoire, qu'on reconnoît évidemment les avantages de la boiſſon ; elle eſt l'unique reſſource pour remédier aux inconvénients des remedes, & pour préparer & aſſurer leur ſuccès. En effet, ſans la boiſſon abondante comment

pourroit-on garantir quelques organes irrités de l'impreſſion des remedes chauds & actifs, néceſſaires aux autres agens de l'économie animale, qui languiſſent dans l'inertie. Ce n'eſt donc qu'en temporiſant, en inſiſtant ſur une méthode combinée des délayants, des tempérants, des adouciſſants, & des ſtimulants, des évacuants & des fortifiants, qu'il reſte quelqu'eſpoir de guériſon. Dans ma premiere lettre j'ai ſuffiſamment démontré les avantages & la néceſſité de la boiſſon dans l'hydropiſie. Je me contenterai de remarquer ici que ſi dans les diſpoſitions requiſes, l'effet avantageux des amers, des âcres, des aromatiques & des balſamiques, eſt d'agacer la fibre, d'ouvrir les couloirs, de réſoudre, de déterger & de fortifier, de réſiſter ainſi à la diſſolution & à la putridité, ils en produiſent d'autres auſſi fâcheux que ceux-là ſont ſalutaires. En effet, ces remedes ſont pernicieux quand le ſang eſt épais, quand il exiſte une pléthore vraie, lorſque les ſolides ſont généralement tendus, criſpés, irrités, ou lorſqu'ils ſont dans une ſorte de deſſéchement.

Aucun médecin, monſieur, ne peut diſconvenir de la juſteſſe de ces réflexions ſur l'action des préparations martiales &

aromatiques ; néanmoins vous vous proposiez d'assurer votre triomphe (1) & la convalescence de m. l'Archevêque par les préparations martiales & aromatiques : mais actuellement que par les phénomenes de la mort vous êtes convaincu que les solides étoient desséchés & le sang résineux, vous voyez évidemment que les préparations martiales & aromatiques auroient été absolument contraires à l'état de m. l'Archevêque. Mais j'ai encore quelque chose à vous dire sur les diurétiques dont on abuse si souvent.

Ils augmentent le cours des urines lorsque les solides sont à-peu-près dans une disposition naturelle ; mais cette classe de remedes ne fait que donner des mal-aises & des irritations lorsque les humeurs sont trop dépourvues de sérosité, ou lorsque les solides ne peuvent se prêter à leur

---

(1) M. *Cochu* étant de plus en plus alarmé sur l'état de m. l'Archevêque, desiroit que je fusse plus souvent appellé en consultation ; m. *Cochu* espéroit enfin que nos représentations pourroient faire changer le traitement : mais le 3 décembre, neuf jours avant la mort de m. l'Archevêque, m. *Bouvart* a si positivement prononcé sur sa convalescence prochaine, que je ne fus plus appellé.

action, ſoit par un vice inhérent, ſoit parce qu'il ſe fait actuellement un travail particulier pour préparer une criſe, pour décider & former un dépôt, une vomique, &c.

Pour déterminer le cours des urines, il faut non-ſeulement du liquide, mais encore une action particuliere des organes ſécrétoires & excrétoires. Il n'eſt donc pas ſurprenant que ſelon la différente diſpoſition des ſolides l'action des différents remedes, même oppoſés, devienne diurétique : mais cette action diurétique, trop continuée, rend les hydropiſies incurables quand elles ont pour cauſe l'empâtement des humeurs, des engorgements, des obſtructions, & des diſpoſitions inflammatoires. En effet, en faiſant paſſer par la voie des urines la matiere de la tranſpiration, ou de la roſée univerſelle, ce défaut ne peut qu'augmenter l'épaiſſiſſement du ſang & la tenacité des humeurs, & donner lieu à l'oblitération des parties vaſculeuſes & glanduleuſes; & ſi l'on conſidere qu'en rappellant & en concentrant les forces vers les voies urinaires, on les détourne d'un ou de pluſieurs organes qui devroient être en travail pour détruire une ou pluſieurs cauſes de l'hydropiſie, on ne ſera plus étonné de voir mourir des hy-

dropiques, quoique le cours des urines ſe ſoutienne, même en abondance. Auſſi, monſieur, le jour de notre derniere conſultation, malgré votre aſſurance, malgré votre contentement, & malgré des urines abondantes, ai-je porté le pronoſtic le plus ſiniſtre ſur la terminaiſon de la maladie de m. l'Archevêque.

Vous voyez de plus en plus, monſieur, que votre maniere de traiter & de juger les hydropiſies, a été conſtamment illuſoire, & contraire aux vrais principes de la médecine : car il ne ſuffit point de faire couler les urines des hydropiques pour les guérrir, & je viens de prouver qu'il eſt même dangereux d'en trop augmenter le cours. Il eſt ſans doute fâcheux que vous ayez à réformer vos principes ſur l'hydropiſie; mais ne perdez pas courage, le plus fort eſt fait; & pour ne pas toujours exiger de vous un entier renverſement de vos idées, je ne vous parlerai plus que d'un vieux préjugé, qu'il ne faudra réformer qu'aux deux tiers. Car vous regardez encore la préſence de la ſoif comme une mauvaiſe marque; & l'abſence de la ſoif, ſelon vous; eſt toujours d'un bon augure.

Je n'ai jamais été plus flatté, monſieur, que quand j'ai pu être de votre avis : je

m'empreſſe donc de dire que vous avez raiſon, & que vous avez raiſon avec tout le monde; car qui ne ſait pas que la ſoif continuelle & inextinguible dénote l'aridité du ſang, une extrême acrimonie, l'inflammation & une diſpoſition à la putridité & à la gangrene; mais vous ne ſaviez pas que ce n'eſt pas un ſigne moins funeſte, ſi, dans les hydropiſies graves & rebelles, la ſoif ne ſe fait pas ſentir. Il indique un relâchement, un affaiſſement incurables, & la diſpoſition à une paralyſie mortelle; au lieu que ſi les hydropiques boivent avec plaiſir un peu plus qu'ils ne faiſoient en état de ſanté, cette ſoif excitée par la nature, ou par l'art, eſt un ſymptôme des plus favorables; & c'eſt ce que vous n'auriez jamais préſumé. Le deſir de boire, une ſoif modérée, annoncent cependant aux yeux d'un médecin obſervateur, que la nature n'eſt pas encore opprimée, qu'elle demande du ſecours pour réſiſter à la mauvaiſe qualité des humeurs, pour vaincre leur tenacité, pour corriger & pour éliminer leur acrimonie.

J'ai un plaiſir infini à vous écrire, monſieur, & j'ai tant de choſes à vous dire, que j'ai grande envie de vous adreſſer une troiſieme lettre; mais ce ne ſera plus par la voie de ce journal: ayant déjà paſſé les bornes ordinaires d'un extrait, je

le finis par un apperçu des principaux articles de mes *RECHERCHES*.

Je commence par examiner quelles ſont les cauſes de l'hydropiſie & ſes différences, eu égard à ſes cauſes, à ſes ſymptômes & à ſon ſiege; je paſſe à l'expoſition de tous les remeds uſités dans cette maladie, en déterminant les circonſtances & le temps auxquels chaque remede convient ou ne convient pas, & en indiquant les moyens qui peuvent en faciliter & en aſſurer l'action (1);

---

(1) C'eſt en ſuivant cette méthode que j'ai fait mention des pilules toniques. On conçoit qu'il étoit important de faire connoître leurs différents effets avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, puiſque c'eſt préciſément dans les hydropiſies les plus graves que ce remede eſt le plus ſouvent néceſſaire. C'eſt le jugement des médecins qui en ont fait uſage dans les hôpitaux militaires; &, d'après les obſervations de m. *Bonafos*, ce remede demande à être employé encore avec plus de réſerve & de précautions dans les provinces méridionales. La compoſition de ce remede ſe trouve dans le premier volume du recueil des obſervations des hôpitaux militaires; elle eſt inſérée dans le journal de méd. *tome XLI, p.* 210 *& ſuiv.* & dans mes *recherches*. Pour ſatisfaire en tout à ce que l'honneur de la profeſſion & le beſoin des malades peuvent exiger d'un médecin, j'ai invité m. *Coſtel* à préparer à la fois une grande maſſe de ce remede, afin de le mettre à la portée de tous ceux à qui il ſeroit conſeillé. Je ne pouvois pas mieux

j'inſiſte

j'insiste à démontrer l'abus & le danger des remedes violents, qui ne peuvent convenir que dans quelques cas particuliers; j'indique les exceptions à la regle générale, & je détaille les précautions que ces remedes exigent; je combats le préjugé cruel & pernicieux de faire souffrir la soif aux hydropiques; j'établis les avantages & la nécessité d'une boisson convenable. Il resulte de mes recherches, que les causes des hydropisies de poitrine & de toutes les autres hydropisies graves mieux connues, se réunissent à l'expérience pour faire connoître & éviter les erreurs & les mauvaises suites de la pratique ordinaire.

Je rassemble ensuite les signes les plus essentiels à observer pour assurer le pronostic. Il est sur-tout important de connoître quelles maladies peuvent se guérir, & celles qui sont incurables; parce qu'en tentant de guérir des maladies incurables, on aggrave les maux, & on court risque de précipiter les jours du malade, tandis qu'avec une méthode palliative on

---

m'adresser. M. *Costel* est aussi avantageusement connu par ses lumieres que par son exactitude, & il s'est fait un devoir, ainsi que tous les médecins pourront facilement en juger, de mettre le prix le plus modique à ce remede.

peut vivre très-long-temps avec certaines hydropisies, & nommément avec celles qui sont enkystées.

En communiquant les observations, j'ai choisi les plus essentielles & les plus décisives, & j'ai supprimé celles qui ne feroient que se réunir à d'autres pour prouver les mêmes faits, sans donner de nouveaux éclaircissements. Je les ai divisées relativement à leurs causes, à leur variété, & à leur rapport avec d'autres maladies, de la maniere suivante.

Leucophlegmaties & ascites peu graves.

Hydropisies par relâchement avec obstructions.

Hydropisies par pléthore & tension avec engorgement des viscères — avec disposition inflammatoire (1).

Anasarques & ascites compliquées de tension & de relâchement — à la suite d'obstructions — d'hémorrhagie — de fievres intermittentes — de fievres putrides — hydropisies compliquées avec la tympanite.

Hydropisies à la suite du temps critique — à la suite du lait épanché — de la

(1) L'hydropisie de m. l'Archevêque étoit de ce genre. Ces hydropisies se guérissent plus facilement, plus promptement, & avec moins de remedes, que la plûpart des hydropisies d'un autre genre.

ſuppreſſion des lochies — à la ſuite de la petite-vérole — complication de l'hydropiſie avec la galle — l'éryſipele — les dartres — le rhumatiſme — la goutte — avec des ulceres — avec les écrouelles — avec le ſcorbut — avec le virus vénérien — avec l'aſthme — avec des palpitations — avec un vice organique — avec des engorgements tuberculeux — avec un dépôt — avec la paralyſie & l'apoplexie.

Hydropiſies de poitrine, hydropiſies enkyſtées, leurs complications avec un ou pluſieurs ſquirrhes.

Il réſulte de ces obſervations & des réflexions auxquelles elles ont donné lieu, que les hydropiſies ſont déterminées par un excès, par un défaut ou par une inégalité d'action des ſolides, ou par quelque vice dans les humeurs, ou par ces deux cauſes combinées; mais ces cauſes, comme je l'ai déjà dit, ne ſont pas tellement propres aux hydropiſies, qu'elles ne ſoient auſſi communes à toute autre maladie; & en effet, ce ſont les degrés & les combinaiſons de ces excès, de ces défauts & de ces inégalités de mouvement qui conſtituent eſſentiellement le caractere de toutes les maladies, & qui font varier leurs ſymptômes.

La guériſon d'une maladie eſt d'autant plus difficile, que ces vices ſont plus com-

pliqués, & qu'il y a plus d'obſtacles à rétablir ces mouvements dont l'impreſſion & la réaction doivent être proportionnées à l'état des ſolides & des fluides, pour que la nature puiſſe préparer & exciter les différentes criſes qui operent la ſolution de la maladie. C'eſt pourquoi nous avons travaillé à nous former des idées juſtes ſur les diverſes hydropiſies, & à examiner quelles ſont les véritables opérations des moyens uſités pour les combattre, & nous nous ſommes convaincus que ſi ces remedes guériſſent quelquefois, ce n'eſt pas parce qu'ils évacuent & abſorbent la ſérosité épanchée & infiltrée, mais parce qu'ils aident à rétablir le mouvement oſcillatoire, c'eſt-à-dire, ce mouvement des vaiſſeaux qui eſt néceſſaire pour opérer les ſécrétions & les excrétions convenables; & ſi juſqu'à préſent on a vu peu de ſuccès des remedes qu'on preſcrit familiérement aux hydropiques, c'eſt parce que les uns ne conviennent que rarement, & parce que les autres n'ont pas été employés à temps & convenablement, pour exciter, favoriſer & ſoutenir ce mouvement oſcillatoire, & qu'ils n'ont le plus ſouvent fait que troubler & pervertir les efforts de la nature. C'eſt à cette mauvaiſe adminiſtration des remedes, qu'on doit l'opinion populaire, que la guériſon d'un hydropique eſt

une eſpece de phénomene; mais il ne ſera pas auſſi rare qu'on a voulu le perſuader, ſi, comme nous ne ceſſons de le dire, on s'applique à ramener le traitement des hydropiſies aux principes de la médecine.

Quoique les moyens de prévenir l'hydropiſie ſe préſentent facilement dans mes recherches, j'en ai cependant fait une récapitulation ſuivie, afin de rapprocher les détails & les réflexions ſur les moyens préſervatifs.

J'ai cru qu'il étoit inutile d'inſérer des formules dans mon livre. Les médecins ſavent combien elles doivent être variées d'après la combinaiſon des circonſtances.

Cet ouvrage eſt terminé par un catalogue des écrits qui y ſont relatifs, avec un expoſé du ſentiment des auteurs qui ont eu le plus de réputation. Ce catalogue, que je n'avois entrepris que pour mon uſage particulier, eſt fort imparfait. Si je n'avois conſulté que mon amour-propre, je me ſerois diſpenſé de le faire imprimer; je m'abſtiendrois de même d'en faire mention ici, ſi je n'y retrouvois (*pag.* 686) une obſervation (1) rapportée par *Ri-*

(1) *Vidi, inquit* (*Montanus*), *Venetiis Religioſum quemdam Ordinis Prædicatorii hydropicum ex aſcite & tympanite, qui fuit curatus. Adfuerunt mecum excellentiſſimi Medici plurimi, ſci-*

viere, & qui, par la réunion des circonſtances, mérite de reparoître ici.

RIVIERE cite MONTANUS en ces termes : *J'ai vu*, dit-il, *à Veniſe un religieux de l'ordre de Saint Dominique. Il avoit une hydropiſie aſcite & tympanite, dont il guérit. Pluſieurs médecins de la plus grande réputation, furent conſultés avec moi, nommément* PAPIENSIS, EUGUBINUS *&* TRINCAVELLA. *Ce religieux, ainſi que je viens de le dire,*

---

licet PAPIENSIS, EUGUBINUS, TRINCAVELLA *& alii. Habebat is, ut dixi, aſcitem cum tympanite, & tabem cum febre hecticâ. Opportebat tum exſiccare & humectare, quare eramus in maximâ diſcordiâ. Ego volebam* UT MULTUM BIBERET, *ſed quæ aperirent, quia habebat plurimas obſtructiones præterea ut humectaretur, qui ad tabem pervenerat. Ordinabam ego ſyrupum acetoſum cum omnibus, quæ provocant urinam.* EUGUBINUS *nolebat quidquam eſſe bibendum, & narrabat de quodam hiſtoriam, qui per ſicca fuit curatus,* PAPIENSIS *ut litem dirimeret, concluſit neque liberaliter, neque omninò nihil eſſe bibendum. Res extrahebatur uſque ad noctem. Deducebant nobiles unumquemque medicum ad ſuam cymbam. Ibi tum* PAPIENSIS, *quod anteà diſſimulaverat, converſus ad magnificum quemdam, dixit : ſi vultis curare hunc Religioſum profectò non aliud erit faciendum ; quàm quod conſuluit* BAPTISTA MONTANUS.

Venetiis apud *Julianos*, 1686, de hydrope, capite VI. ſub finem, pag. 335, ex *Montano*, conſilio 263.

étoit hydropique, tympanitique, obſtrué & travaillé d'une fievre lente. Il falloit deſſécher & humecter, auſſi nos avis étoient-ils très-oppoſés. Je conſeillois au malade de BOIRE BEAUCOUP, *mais des apéritifs, parce qu'il avoit pluſieurs obſtructions, & en méme temps pour l'humecter, parce qu'il étoit dans le maraſme. Je lui preſcrivis du ſyrop de vinaigre, & tous les délayants qui provoquent les urines.* EUGUBINUS *vouloit que le malade fût privé de toute boiſſon, & racontoit l'hiſtoire d'un hydropique guéri par le régime ſec.* PAPIENSIS *faiſant l'office de conciliateur, concluoit que le malade ne devoit pas boire beaucoup, & qu'il ne devoit pourtant pas non plus étre entiérement privé de la boiſſon. La conſultation dura juſqu'à la nuit. Les Seigneurs qui y aſſiſterent conduiſirent chaque médecin à leur gondole.* PAPIENSIS *alors s'adreſſant à un magnifique, s'expliqua franchement, & dit : Si vous voulez guérir ce religieux, il n'y a certainement pas autre choſe à faire qu'à ſuivre l'avis de* MONTANUS. Voilà, monſieur, une conformité ſinguliere entre les avis des trois médecins de Veniſe & les nôtres; mais à Veniſe le malade ſuivit le conſeil de MONTANUS & de PAPIENSIS; il but beaucoup, & il guérit.

P. S. On ne peut guere répondre, monsieur, de l'exactitude des faits dont on n'a point été le témoin. Aussi je me trouve en défaut, relativement à ce qui s'est passé dans les derniers moments de m. l'Archevêque. On m'avoit assuré que la ponction avoit été faite avant l'arrivée de mm. *Borie* & *Maloët*. On m'assure dans ce moment-ci, que mm. *Borie* & *Maloët* étoient appellés avant cette époque. Je me hâte d'avouer mon erreur; mais que mm. *Borie* & *Maloët* soient arrivés un jour ou une heure plutôt ou plus tard, l'exposé de la maladie & des faits qui concernent le traitement, reste toujours le même, & mes raisonnements ne perdront rien de leur solidité.

ERRATA.

Page 17, *derniere ligne*, 41, *lisez* 31.
Page 19, *derniere ligne*, 47, *lisez* 37 & suiv.
Page 30, *ligne* 21, *après ces mots*, une bonne chose, *lisez* ; & pour vous en donner une preuve,

---

De l'Imprimerie de la Veuve THIBOUST.